

# INFORMATION ET PARLEMENTS



Volume 69, n° 4 | OCTOBRE – DÉCEMBRE 2023

DOCUMENTATION  BIBLIOTHÈQUES





**Volume 69, n° 4**  
**OCTOBRE – DÉCEMBRE 2023**

*Documentation et bibliothèques*  
2065, rue Parthenais, bureau 387  
Montréal (Québec) H2K 3T1  
Téléphone : 514 281-5012

**Abonnement**

www.asted.org info@asted.org

**Direction**

Réjean Savard, Ph. D., professeur honoraire,  
EBSI, Université de Montréal

**Coordination à l'édition**

Typhaine Gilles

**Comité de rédaction**

Jean-Philippe Accart, directeur de la Bibliothèque du Campus Sciences Po Reims (France) · Catherine Bernier, Direction de la recherche et des collections patrimoniales, BAnQ · Guylaine Blais, Bibliothèque de Saint-Jean-sur Richelieu · Denis Boisvert, directeur (retraité), bibliothèque de l'Université du Québec à Rimouski · Nadia Caidi, Ph.D., professeure agrégée, Faculty of Information, Université de Toronto · Aida Chebbi, Ph. D., Institut supérieur de documentation, Tunisie · Simon Côté-Lapointe, bibliothèque de l'Université du Québec à Montréal · Bernard Dione, Ph. D., directeur des études, École des bibliothécaires, archivistes et documentalistes, Université de Dakar · Christine Dufour, Ph. D., professeure agrégée, EBSI, Université de Montréal · Michel Fraysse, Université de Toulouse Capitole · Alex Guindon, bibliothèque de l'Université Concordia · Cristina Ion, Ph. D., Bibliothèque nationale de France · Dominique Lahary, directeur (retraité), Médiathèque départementale du Val-d'Oise · Élisabeth Lavigueur, Infocycle · Sabine Mas, Ph. D., professeure titulaire, EBSI, Université de Montréal · Heather Lea Moulaison, Ph. D., professeure agrégée, College of Education, University of Missouri · Danielle Poirier, directrice, BAnQ

**Graphisme**

Marquis Interscript

**Photo couverture**

Bibliothèque du Bundestag allemand, Berlin  
© Réjean Savard

**Révision et correction d'épreuves**

Typhaine Gilles

**Traduction des résumés**

Marisa Ruccolo

**Publicité**

Patrick Carpentier  
pcarpentier@mdoc.org

**Production**

ASTED  
En partenariat avec AIFBD

**Impression**

Marquis Imprimeur

Les articles de *Documentation et bibliothèques* sont accessibles en version numérique sur Érudit ([documentation.erudit.org](http://documentation.erudit.org)) et sur Flipster ([flipster.ebsco.com](http://flipster.ebsco.com)).

Ils sont répertoriés dans les bases de données FRANCIS de l'Institut de l'information scientifique et technique (INIST), Canadian Periodical Index – Index de périodiques canadiens, Library and Information Science Abstracts (LISA), Library Literature & Information Science, Repère. Les articles plus récents sont aussi référencés dans Google Scholar, Primo Central, Summon, WorldCat, JournalTOCs et EBSCO.

Nous reconnaissons l'appui du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide aux publications pour nos dépenses d'envoi postal.

**Dépôt légal**

Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada

Imprimé au Canada

**érudit**  
Canada

ISSN-0315-2340 | Envoi de Poste-Publications n° 40005041  
Canada : **35,00 \$**, Étranger : **45,00 \$ CAN**



DOCUMENTATION  BIBLIOTHÈQUES**SOMMAIRE**

|   |    |
|---|----|
| Mot du directeur .....  | 4  |
| Réjean SAVARD   |    |
| L'aide à la décision en temps pandémique: le rôle de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec dans les cellules parlementaires de veille stratégique .....                                      | 5  |
| Carolynne MÉNARD  |    |
| Portrait des activités d'accueil et de promotion des services dans les bibliothèques parlementaires canadiennes .....   | 10 |
| Carolynne MÉNARD, Alieda BLANDFORD, Mirabelle BOILY-BERNAL, François CÔTÉ, Kathleen GAUDET, Michelle GIESE, Andrea HYDE, Ryan REDDIN, Érica SMITH et Bibliothèque de l'Assemblée législative de l'Alberta |    |
| L'Index du Journal des débats, un outil essentiel depuis 1964 .....   | 21 |
| Véronique CORMIER et Andréa PELLETIER   |    |
| La littérature grise: atout d'une bibliothèque parlementaire .....  | 26 |
| Simon MAYER   |    |
| Le projet du cadre de gouvernance de l'information de l'Assemblée nationale du Québec .....   | 33 |
| Julie RODRIGUE  |    |

# INFORMATION ET PARLEMENTS

**Réjean SAVARD**

Directeur  
*Documentation et bibliothèques*

**D**ans une société démocratique, outiller les parlementaires en matière d'information et de données scientifiques revêt une grande importance. La pandémie, conjuguée au phénomène épidémique des fausses nouvelles, a réitéré l'importance pour les institutions parlementaires de disposer d'une information fiable, objective et de qualité afin de demeurer fonctionnels et de prendre des décisions éclairées. Dans cette optique, les bibliothèques parlementaires jouent un rôle fondamental dans la vie politique et démocratique en fournissant de l'information aux acteurs parlementaires. Toutefois, leurs expériences demeurent néanmoins méconnues au sein des milieux documentaires.

Le présent numéro a été conçu avec l'objectif de faire connaître l'importance de ce type de service documentaire. Les articles couvrent plusieurs aspects concernant ce milieu particulier.

Je tiens à remercier la Bibliothèque de l'Assemblée nationale à Québec et sa Directrice Julie Rodrigue et ses collègues pour sa collaboration dans la préparation de ce numéro.

# L'AIDE À LA DÉCISION EN TEMPS PANDÉMIQUE

Le rôle de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec dans les cellules parlementaires de veille stratégique

**Carolynne MÉNARD**

Cheffe du Service de l'information  
Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec  
carolynne.menard@assnat.qc.ca

RÉSUMÉ | ABSTRACT

La pandémie de COVID-19 a forcé les bibliothèques parlementaires à s'adapter pour continuer à remplir leur rôle auprès des décideurs publics. La Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec a pris une grande importance dans la gestion de crise par son intégration à quatre cellules de veille stratégique mises en place par l'administration parlementaire pour filtrer et synthétiser les informations concernant la COVID-19. Ces cellules avaient pour objectif d'aider le comité directeur de l'Assemblée nationale à prendre des décisions éclairées. Cet article présente l'expérience de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale au sein des cellules de veille stratégiques et souligne l'importance des bibliothèques parlementaires pour fournir des informations fiables et pertinentes aux décideurs institutionnels en période de crise.

*The COVID-19 pandemic forced parliamentary libraries to adapt to continue fulfilling their role with public decision-makers. The Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec played a key role in crisis management by joining four strategic intelligence units set up by the parliamentary administration to filter and synthesize information about COVID-19. The aim of these cells was to help the steering committee of the National Assembly make informed decisions. This article presents the experience of the Bibliothèque de l'Assemblée nationale within the strategic watch cells and highlights the importance of parliamentary libraries in providing reliable and relevant information to institutional decision-makers in times of crisis.*

**L**a pandémie de COVID-19 a affecté tous les aspects de la société; aucune institution n'est sortie indemne de cette crise. Les bibliothèques parlementaires ne font pas exception à la règle et ont dû se réinventer afin de poursuivre leur rôle fondamental auprès des décideurs publics. De nombreux experts ont d'ailleurs souligné combien il était important que les parlements restent fonctionnels pendant la crise pandémique, en tant que piliers de la gouvernance et du contrôle démocratiques (Mills, 2020). Si les bibliothèques parlementaires ont dû modifier considérablement leurs pratiques pour continuer à servir leurs usagers, la pandémie de COVID-19 a également représenté une opportunité pour plusieurs d'entre elles de réitérer l'importance de leur rôle auprès des décideurs institutionnels. En ce sens, la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec s'est illustrée dans une structure de gestion de crise mise en place par l'administration parlementaire au tout début de la pandémie: les cellules de veille stratégique axées sur l'aide à la décision institutionnelle. Après une mise en contexte et une présentation de cette structure,

cet article abordera le rôle crucial que la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec a joué au cœur de ces cellules.

## La Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec: une alliée inestimable dans l'aide à la décision institutionnelle

La Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec contribue à la vie politique et parlementaire de la province de Québec avec une collection riche et diversifiée de plus de deux millions de documents. Elle fournit à ses usagers des informations et des analyses fiables et impartiales. Comme l'indique Gallichan (2002), le principal mandat de la Bibliothèque est d'aider les législateurs à accomplir leur travail en répondant à leurs besoins en matière d'information et de recherche.

Les clientèles parlementaires de la Bibliothèque sont diversifiées et comprennent :

- Les député(e)s de l'Assemblée nationale et leur personnel;
- Les employé(e)s administratifs de l'Assemblée nationale;
- Les six personnes désignées par l'Assemblée nationale, soit le Commissaire à l'éthique, le Commissaire au lobbying, le Directeur général des élections, le Protecteur du citoyen, le Vérificateur général et le Commissaire à la langue française;
- Le lieutenant-gouverneur et son personnel;
- Les journalistes membres de la Tribune de la presse.

Malgré la présence de ces usagers, des services d'assistance, d'orientation et d'aide à la recherche sont offerts à tous les citoyens et citoyennes sur place, par courriel ou par téléphone.

La Bibliothèque se compose de quatre équipes aux mandats complémentaires (Pelletier, 2017). Le Service de l'information offre des services de référence, d'aide, de formation, de sélection et de recherche documentaire afin de soutenir les usagers de la Bibliothèque dans leur travail. Le Service de la recherche effectue des travaux d'analyse et de synthèse pour les député(e)s, les commissions parlementaires et les délégations parlementaires. Il contribue par ailleurs à la production et à la diffusion des connaissances sur l'histoire et l'évolution du parlementarisme. L'Équipe du développement des collections et du traitement documentaire est chargée d'acquérir et de traiter les ressources documentaires de la Bibliothèque, et de les rendre accessibles par le biais de son catalogue. Cette équipe produit également les index du Journal des débats de l'Assemblée nationale. Enfin, l'Équipe des archives et de la gestion documentaire gère les archives parlementaires, institutionnelles et administratives de l'Assemblée nationale. Son personnel est aussi responsable de l'implantation de la GED au sein de l'institution et il partage son expertise en matière de numérisation des collections et de conservation numérique.

## Assurer la continuité des services en contexte pandémique

Lorsque la COVID-19 fut qualifiée de pandémie internationale en mars 2020, le président de l'Assemblée nationale, M. François Paradis, a annoncé que le Parlement serait fermé aux visiteurs. Le 17 mars 2020, tous les travaux parlementaires ont été suspendus jusqu'au 13 mai 2020. Les édifices de la Bibliothèque ont été fermés et le personnel a reçu des directives concernant le télétravail. Des changements rapides ont dû être opérés pour fournir l'entièreté des services de référence à distance aux usagers.

TABLEAU 1

### Répartition des effectifs de la Bibliothèque par équipe (%), 2020-2021

| Équipes de la Bibliothèque  | Effectifs totaux (%) | Effectifs affectés aux cellules de veille (%) |
|---|----------------------|---|
| Service de la recherche   | 26                   | 3,7   |
| Service de l'information  | 19                   | 4   |
| Équipe du développement des collections et du traitement documentaire | 27                   | -   |
| Équipe des archives et de la gestion documentaire                     | 22                   | -   |
| Administration  | 6                    | -   |

Comme le mentionne Watt (2020) dans une enquête de l'IFLA sur l'expérience des bibliothèques parlementaires pendant la conférence COVID-19,

alors que la pandémie exigeait des choix politiques rapides et radicaux, il y avait une exigence parallèle pour un examen et une approbation parlementaires éclairés. Le besoin, et la demande potentielle, de services d'information et de recherche de qualité ont augmenté; ils ne pouvaient pas simplement être suspendus (p. 1).

La Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec a été confrontée à ce défi dès que la pandémie a été déclarée crise internationale en mars 2020. En effet, au cours des deux premières semaines suivant la suspension des travaux parlementaires, le Service de l'information a été submergé de demandes de recherche et de demandes d'information provenant majoritairement du personnel administratif de l'Assemblée nationale. Les demandes de veilles furent particulièrement nombreuses puisqu'un grand nombre d'employés souhaitait être informé en continu de l'évolution de la pandémie et de son impact sur les travaux parlementaires. L'administration de l'Assemblée nationale a par conséquent créé un comité directeur pour gérer la crise; ce dernier s'est rapidement tourné vers la Bibliothèque afin d'obtenir un bulletin de veille qui l'aiderait à prendre des décisions éclairées. L'expertise du Service de l'information a ainsi été mise à profit dès les premières semaines de la pandémie, bien que les bibliothécaires du Service aient dû faire face à une augmentation imprévue des demandes de référence.

## Le rôle de la Bibliothèque dans les cellules de veille stratégique de l'Assemblée nationale

En avril 2020, le comité directeur de l'Assemblée nationale est rapidement arrivé à la conclusion qu'il ne serait pas en mesure de traiter seul la quantité volumineuse d'informations

concernant le virus de la COVID-19. Le nombre d'articles publiés durant les premiers mois de la pandémie augmentant de façon exponentielle (Valika et al., 2020), l'accès instantané à l'information disponible sur le web et la nouveauté du virus constituaient une situation idéale pour la surcharge d'informations. Confronté à ce défi, le comité directeur de l'Assemblée nationale a créé quatre cellules de veille stratégique dont le mandat était de filtrer, de sélectionner et de synthétiser la grande quantité de documentation disponible dans l'optique de fournir de l'information fiable, concise et concrète au comité directeur afin qu'il puisse prendre les décisions nécessaires à la poursuite de la mission de l'institution. Quatre cellules de veille stratégique furent ainsi créées :

- Une cellule sur les travaux parlementaires, responsable de la prise de décision concernant le maintien des séances plénières et des séances des commissions parlementaires ;
- Une cellule sur la gestion stratégique des risques, chargée d'évaluer les menaces potentielles à l'Assemblée nationale et d'identifier les moyens de les prévenir ;
- Une cellule sur l'efficacité et le bien-être au travail, qui devait évaluer l'impact de la crise sur les ressources humaines et l'environnement de travail ;
- Une cellule sur l'optimisation des processus, dont le mandat consistait en l'identification et la mise en œuvre des changements nécessaires à la reprise du travail après la crise pandémique.

Le Service de l'information et le Service de la recherche ont été impliqués dès la conception de cette nouvelle structure, chaque cellule étant constituée de facto par un(e) bibliothécaire de référence et un(e) analyste de recherche. Les bibliothécaires de référence assuraient la veille informationnelle sur les thèmes couverts par les cellules, tandis que les analystes de la recherche produisaient des rapports et des synthèses d'information à partir des ressources sélectionnées par les bibliothécaires. Les informations sélectionnées et les rapports produits étaient par la suite présentés aux coordonnateurs des cellules, qui décidaient ce qui devait être transféré au comité directeur de l'Assemblée nationale dans le cadre de décisions à prendre ou d'actions à mettre en place. De multiples recherches comparatives sur la gestion de la pandémie dans les parlements à travers le monde ont par conséquent été réalisées et se sont avérées très utiles pour la direction de l'Assemblée nationale. La Bibliothèque a ainsi réaffirmé sa pertinence et montrer son caractère innovant, tout en limitant le travail effectué en double et en silo au sein de l'institution parlementaire.

À travers sa participation à la cellule de veille sur les travaux parlementaires, la Bibliothèque a contribué à l'adaptation des séances parlementaires au contexte pandémique en constante évolution. Les bibliothécaires de référence ont

effectué des recherches sur des éléments spécifiques à la réalité parlementaire – parfois très pointus – tels que :

- Les séances plénières avec un nombre limité de député(e)s présent(e)s sur place : le nombre de député(e)s pouvant se réunir au Salon bleu tout en respectant la distanciation sociale, l'ouverture des portes du Salon bleu afin de réduire les possibilités de contamination, et l'ajout de signaux de circulation dans le parlement ;
- Les méthodes de vote privilégiées en pandémie : les manières de voter en Chambre avec un nombre réduit de député(e)s, les possibilités de vote en mode hybride ou entièrement en mode virtuel, et l'évaluation de procédures de vote en place dans d'autres parlements avant la pandémie telles que le vote par procuration, le jumelage, ou l'utilisation d'une plate-forme électronique ;
- La réduction de l'utilisation du papier : le développement d'une plateforme permettant de présenter et de déposer des documents par voie électronique afin de limiter le partage et la circulation de notes papier entre plusieurs mains ;
- L'organisation de séances plénières virtuelles : l'adaptation de la période de questions et des motions si les séances plénières devaient se dérouler en mode virtuel ;
- L'étude des projets de loi en commission parlementaire : comment les projets de loi peuvent être amendés et étudiés article par article lors des séances virtuelles des commissions ;
- L'adaptation de la procédure parlementaire et du protocole : en cas de séances virtuelles, l'évaluation des ajustements à apporter aux exigences protocolaires du Règlement de l'Assemblée nationale telles que l'entrée du président au Salon bleu, la présentation de la masse procédurale et le moment de recueillement ;
- Les parlements siégeant dans des lieux inhabituels : la création d'un répertoire des parlements ayant siégé dans d'autres bâtiments pour permettre une distanciation sociale avec l'ensemble de leur députation présente (par exemple, dans des stades sportifs, des centres de congrès ou des auditoriums de spectacles).

Des recherches comparatives ont donc été menées pour répondre à ces besoins d'information très spécifiques. L'expérience d'autres parlements, en particulier le parlement de Westminster (surnommé « la mère des parlements »), s'est avérée très utile, tant en ce qui concerne les adaptations mises en œuvre que les défis relevés. Des tableaux comparatifs et des résumés d'information ont été produits par les bibliothécaires de référence pour présenter ces adaptations. Une présentation claire et concise sous forme de listes à puces a été privilégiée par les analystes du Service

de la recherche puisque le comité directeur de l'Assemblée nationale avait besoin d'une information synthétisée lui permettant de prendre rapidement des décisions éclairées. Une fois de plus, la Bibliothèque a veillé à adapter son travail aux besoins de ses clientèles.

Les bibliothécaires de référence ont également assisté à des webinaires organisés par des chaires de recherche parlementaire ou des organisations interparlementaires, au cours desquels des fonctionnaires parlementaires du monde entier ont partagé leurs expériences. Le contenu de ces webinaires fut par la suite résumé et remis aux coordonnateurs des cellules de veille. Ces sources d'information non conventionnelles se sont avérées particulièrement utiles en début de pandémie, dans un contexte où la recherche documentaire était peu concluante étant donné la nouveauté du virus, la faible production d'études sur la réalité et les expériences vécues par les parlements et la spécificité de l'information recherchée. Qui plus est, il convient de noter que toutes ces recherches ont dû être effectuées dans un laps de temps très court, ce qui souligne une fois de plus l'importance du travail de référence et de recherche rapide – souvent effectué sous pression – comme l'une des principales caractéristiques des bibliothèques parlementaires.

À l'instar de la cellule sur les travaux parlementaires, la cellule de veille sur la gestion stratégique des risques a aussi donné l'occasion aux bibliothécaires de référence de réaliser un travail d'une grande importance pour l'administration parlementaire. Par sa nature, cette cellule de veille avait un mandat plus transversal que ses consœurs; après avoir analysé les risques pour l'institution, elle transmettait ceux-ci aux autres cellules de veille pour qu'ils prennent les mesures nécessaires afin d'éviter que ces menaces ne se concrétisent. Les bibliothécaires de référence ont donc ajouté une corde à leur arc de compétences en rédigeant des fiches d'analyse de risques, notamment sur les menaces suivantes:

- Écllosion majeure de COVID-19 sur le lieu de travail;
- Pénurie d'équipements sanitaires;
- Problèmes technologiques et surcharge du réseau informatique de l'Assemblée;
- Détérioration importante de la santé mentale du personnel;
- Manifestations violentes devant le parlement;
- Problèmes de ventilation affectant la propagation du virus.

Grâce à ces fiches d'analyse, des ressources ont été déployées aux bons endroits à l'intérieur de l'institution. Par la suite, le bibliothécaire attiré à la cellule de gestion stratégique des risques a poursuivi les veilles sur l'évolution

des menaces potentielles et sur l'émergence de nouveaux risques. Les événements survenus au Capitole des États-Unis en janvier 2021 et devant le parlement fédéral à Ottawa en février 2022 ont rappelé l'importance d'une veille continue axée sur la gestion des risques pour les institutions parlementaires.

Par ailleurs, dans le cadre des travaux de la cellule sur l'efficacité et le bien-être au travail, qui devait évaluer l'impact de la crise sur les ressources humaines, diverses recherches ont été effectuées par le personnel de la Bibliothèque sur les nouveaux possibles de l'univers du travail, sur les défis émergents causés par la pandémie et sur le recours massif au télétravail. De manière plus spécifique, les bibliothécaires de référence se sont intéressés:

- Aux enjeux juridiques et sociaux du télétravail;
- Aux bonnes pratiques de retour au travail en contexte pandémique;
- À la communication optimale en mode hybride pour les gestionnaires;
- À la santé mentale au travail et le soutien psychologique à fournir;
- Aux changements à venir dans l'organisation et dans les pratiques du travail.

Enfin, du côté de la cellule de veille stratégique sur l'optimisation des processus, des recherches furent entreprises sur divers sujets techniques liés aux meilleures pratiques dans le contexte pandémique, le tout dans une perspective d'amélioration continue. En voici quelques exemples:

- Port du couvre-visage dans les édifices gouvernementaux;
- Recommandations pour les vestiaires et les douches à l'intention du personnel;
- Efficacité des masques de procédure par temps très froids;
- Mise en quarantaine du courrier;
- Obligation de présentation du passeport sanitaire;
- Circulation d'air dans les édifices.

Au sein de ces quatre cellules, la Bibliothèque a eu l'opportunité de développer de nouveaux types de documents pour les besoins de ses clientèles et de développer de nouvelles formes d'expertise. Les bibliothèques parlementaires et les services de recherche fournissent très souvent des produits hautement personnalisés en raison du contexte d'information unique qui les entoure (Anderson et al, 2022). Malgré les difficultés intrinsèques au travail en contexte pandémique, la Bibliothèque de l'Assemblée nationale a relevé le défi par la création de nouveaux produits personnalisés aux besoins des cellules de veille.

## Conclusion

Même si la pandémie de COVID-19 a bouleversé le monde des bibliothèques, elle a aussi constitué une opportunité indéniable pour les bibliothèques parlementaires de réitérer leur importance et leur pertinence auprès des instances décisionnelles de leur institution. L'expérience de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec dans les

cellules parlementaires de veille stratégique en est un exemple probant. Bien que l'ampleur de la pandémie de COVID-19 soit nettement amenuisée aujourd'hui, le partage d'informations et le maintien de canaux de collaboration entre les bibliothèques demeurent primordiaux afin de fournir aux institutions des moyens innovants pour remplir leur mandat.

---

## SOURCES CONSULTÉES

- Anderson, J., Beddington, S., Brown, A., Engitu, S., Fortier, A., Wood, E. (2022). *Guidelines for Parliamentary Libraries*. 3<sup>rd</sup> edition. Geneva-The Hague: IPU-IFLA.
- Gallichan, G. (2002). La Bibliothèque de l'Assemblée nationale: Deux siècles au service des parlementaires. *Bulletin de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec*, 31(1-2), 5-8.
- Mills, S. (2020). 'Where no counsel is, the people fall': Why parliaments should keep functioning during the coronavirus crisis. *The Conversation*, 26 March. Repéré à <https://theconversation.com/where-no-counsel-is-the-people-fall-why-parliaments-should-keep-functioning-during-the-coronavirus-crisis-134772>
- Pelletier, M. (2017). La Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec: Une institution patrimoniale accessible à tous. Dans Corbo, C. (sous la dir.) *Bibliothèques québécoises remarquables*. Montreal: Del Busso, 113-125.
- Valika, T. S., Maurrasse, S. E., Reichert, L. (2020). A second pandemic? *Perspective on information overload in the COVID-19 era. Otolaryngology-Head and Neck Surgery*, 163(5), 931-933.
- Watt, I. (2020). *The response of parliamentary library and research services in the COVID-19 crisis*. Repéré à <https://www.ifla.org/files/assets/hq/topics/libraries-development/documents/ifla-parl-covid-survey-final-report-october-2020.pdf>

# PORTRAIT DES ACTIVITÉS D'ACCUEIL ET DE PROMOTION DES SERVICES DANS LES BIBLIOTHÈQUES PARLEMENTAIRES CANADIENNES

## Carolynne MÉNARD

Cheffe du Service de l'information  
Bibliothèque de l'Assemblée  
nationale du Québec  
carolynne.menard@assnat.qc.ca

## Alieda BLANDFORD

Bibliothécaire de référence  
Bibliothèque de l'Assemblée législative  
de la Colombie-Britannique  
alieda.blandford@leg.bc.ca

## Mirabelle BOILY-BERNAL

Bibliothécaire, services aux députés  
Bibliothèque de l'Assemblée  
législative du Manitoba  
mirabelle.boily-bernal@leg.gov.mb.ca

## François CÔTÉ

Directeur, Services de haute direction,  
Bureau de la bibliothécaire parlementaire  
Bibliothèque du Parlement du Canada  
francois.cote@parl.gc.ca

## Kathleen GAUDET

Bibliothécaire responsable des services  
d'extension et d'éducation permanente  
Bibliothèque de l'Assemblée législative  
du Nouveau-Brunswick  
kathleen.gaudet@gnb.ca

## Michelle GIESE

Bibliothécaire de référence responsable  
des ressources électroniques  
Bibliothèque de l'Assemblée  
législative de la Saskatchewan  
mgiese@legassembly.sk.ca

## Andrea HYDE

Spécialiste de l'information,  
services aux clientèles  
Bibliothèque de l'Assemblée  
législative de Terre-Neuve-et-Labrador  
andreahyde@gov.nl.ca

## Ryan REDDIN

Directeur de la recherche parlementaire  
Bibliothèque de l'Assemblée  
législative de l'Île-du-Prince-Édouard  
rm.reddin@assembly.pe.ca

## Erica SMITH

Cheffe du Service de la référence  
Bibliothèque de l'Assemblée  
législative de l'Ontario  
erica.smith@ola.org

## Bibliothèque de l'Assemblée législative de l'Alberta

library.requests@assembly.ab.ca

Les bibliothèques parlementaires sont confrontées à un changement périodique de leurs clientèles politiques en fonction du cycle électoral. L'accueil d'une nouvelle législature est par conséquent un événement crucial pour ces institutions; il est alors essentiel de promouvoir leurs services pour montrer leur utilité aux nouveaux parlementaires. Qui plus est, les parlementaires ne sont souvent pas conscients de l'étendue des services offerts par les bibliothèques parlementaires, dont l'offre de services diffère des milieux documentaires communs. Cet article présente un aperçu des initiatives entreprises par les bibliothèques parlementaires canadiennes lors de l'accueil d'une nouvelle législature, ainsi que des activités de promotion utilisées pour faire connaître leurs services à la nouvelle députation et au nouveau personnel politique.

*Parliamentary libraries are faced with periodic changes in their political clientele because of the electoral cycle. The arrival of a new legislature is therefore a crucial event for these institutions, and it is essential to promote their services to show their usefulness to new parliamentarians. What's more, parliamentarians are often unaware of the extent of the services offered by parliamentary libraries, which differ from common documentary environments. This article presents an overview of the initiatives undertaken by Canadian parliamentary libraries when welcoming a new legislature, as well as the promotional activities used to make their services known to the new MPs and political staff.*

## Introduction

L'accueil d'une nouvelle législature est un événement d'une importance capitale pour les bibliothèques parlementaires. Étant donné que leurs clientèles politiques se modifient – selon une amplitude variable – à la suite de chaque élection, il est primordial pour ces institutions de promouvoir leurs services dans le cadre de l'accueil d'une nouvelle députation (Young, 2006). Qui plus est, les parlementaires ignorent souvent l'étendue des services offerts par les bibliothèques parlementaires et leur grande utilité dans leur travail quotidien; les activités d'accueil et de promotion servent en ce sens à les convaincre des gains qu'ils peuvent tirer de ces services et produits sur mesure (Whitmell & Goodyear, 2020). Elles permettent également de réitérer l'engagement des bibliothèques parlementaires envers le processus démocratique par la livraison de services d'information et de recherche non partisans et confidentiels. Cet article fournit un survol des initiatives entreprises par les bibliothèques parlementaires canadiennes<sup>1</sup> lors de l'accueil d'une nouvelle législature dans leur parlement et des activités de promotion utilisées afin de faire connaître leurs services à la nouvelle députation et au nouveau personnel politique.

## Méthodologie

À l'exception de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, les informations relatives à la réalité de chaque bibliothèque parlementaire canadienne furent recueillies par l'entremise de la liste de diffusion de l'Association des bibliothèques parlementaires du Canada (ABPAC)<sup>2</sup>. Créée en 1975, l'ABPAC vise à faciliter la communication et les interactions entre ses membres ainsi qu'à favoriser l'échange d'information, de pratiques et de connaissances sur des réalités communes aux bibliothèques parlementaires. La liste de diffusion de l'ABPAC permet de questionner par courriel les bibliothèques parlementaires canadiennes sur différents aspects de leur travail. Dans cette optique, à l'été 2023, un courriel fut envoyé via cette liste de diffusion afin de demander aux bibliothèques parlementaires une description de leurs actions et initiatives entreprises lors de l'accueil de la législature la plus récente dans leur juridiction ainsi qu'une description des activités de promotion utilisées pour faire connaître leurs services, le cas échéant. La liste de diffusion de l'ABPAC ne suit pas un format pré-établi ni un modèle obligatoire; les bibliothèques parlementaires ont bénéficié d'une entière liberté quant au format de leurs réponses

1. Il est à noter que cet article exclut la Bibliothèque de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse et la Bibliothèque de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest qui n'ont pas d'activités d'accueil et de promotion. L'Assemblée législative du Yukon n'a pas de bibliothèque parlementaire pour sa part.

2. Pour en savoir plus sur l'ABPAC : <http://aplic-abpac.org/wordpress/fr/home/>

fournies. L'objectif était ainsi de favoriser l'obtention d'un plus grand nombre de réponses dans un contexte où la charge de travail des bibliothécaires parlementaires se compose en grande partie de demandes urgentes aux délais serrés en provenance de clients parlementaires. Si le taux de réponse fourni fut excellent, le principal inconvénient de cette méthode se reflète dans les différences d'exhaustivité des descriptions fournies par les bibliothèques. Toutefois, il importe aussi de souligner que les bibliothèques parlementaires sont diverses, de tailles variées, en possession de ressources différentes et confrontées à des pratiques organisationnelles distinctes. En ce sens, elles ne possèdent ni le même personnel dédié aux activités de promotion, ni les mêmes ressources budgétaires allouées aux activités d'accueil des législatures, ni la même ouverture de l'administration parlementaire quant à leur contact auprès des secteurs politiques. Enfin, si la majorité des bibliothèques parlementaires prévoient des actions pour présenter et promouvoir leurs services auprès des clientèles parlementaires, elles ne colligent pas forcément toutes des données sur les retombées de ces actions, ce qui explique l'inconstance de cet aspect parmi les réponses obtenues.

## Bibliothèque du Parlement du Canada

Les parlementaires fédéraux nouvellement élus connaissent très peu la Bibliothèque du Parlement et ses services, particulièrement en ce qui concerne la façon dont cette institution peut appuyer leurs rôles en Chambre, en comité et dans leurs régions ou circonscriptions. Qui plus est, les parlementaires sont inondés d'information lorsqu'ils sont nommés ou élus pour la première fois. C'est pourquoi la Bibliothèque organise des activités pour promouvoir ses produits et services auprès des parlementaires après des élections générales fédérales afin de les aider à se familiariser avec leurs nouveaux rôles. Il a été démontré que la connaissance et l'expérience des produits et des services de la Bibliothèque chez les nouveaux parlementaires et leur personnel tôt durant la législature contribuent à une demande accrue et à une utilisation plus efficace de la Bibliothèque (Lank, 2020). Dans cette optique, le programme d'orientation de la Bibliothèque permet d'établir des relations de travail continues et productives avec les sénateurs et les députés, en particulier ceux qui sont nouveaux au parlement. De plus, ce programme aide la Bibliothèque à produire de meilleurs produits et services pour ses utilisateurs et renforce la collaboration entre les membres du personnel de la Bibliothèque.

La planification des activités d'orientation pour un nouveau parlement fait appel à de nombreuses ressources et entraîne des répercussions importantes sur la réputation et l'intégrité opérationnelle de la Bibliothèque tout au long de la vie du Parlement. La Bibliothèque collabore étroitement avec

l'Administration de la Chambre des Communes pour l'orientation des députés. En bref, le programme d'orientation de la Bibliothèque vise les objectifs suivants :

- Accueillir les parlementaires et leur personnel au parlement;
- Appuyer les parlementaires et leur personnel dans leur transition vers la nouvelle législature;
- Promouvoir les produits et services de la Bibliothèque auprès des parlementaires et de leur personnel;
- Faire participer le personnel de la Bibliothèque au programme;
- Contribuer à la réputation publique de la Bibliothèque du Parlement.

Toutes les équipes de la Bibliothèque ont participé à l'élaboration du programme d'orientation. Pandémie oblige, la Bibliothèque du Parlement a offert la majeure partie du programme en ligne en tirant parti au maximum des technologies et des communications numériques, notamment en lançant une version remaniée du site intranet destiné à la clientèle parlementaire, auquel nous avons également donné une nouvelle image. Le programme d'orientation comprenait des communications améliorées avec les parlementaires, l'actualisation du profil des parlementaires nouvellement élus ou sortants dans notre base de données publique ParInfo<sup>3</sup> et la création de *À propos du Parlement*, une série de publications sur le fonctionnement du système parlementaire canadien et sur la transition d'une législature à la suivante. La Bibliothèque a également offert des visites guidées des édifices parlementaires en personne pour les nouveaux députés. Des membres du personnel de la Bibliothèque ont aussi contribué à des séances d'information sur la procédure parlementaire et le travail en comité organisées par l'Administration de la Chambre des communes.

Parties intégrantes du programme d'orientation de la Bibliothèque, les ambassadeurs de l'institution ont offert aux nouveaux députés une séance d'information sur l'institution. Les ambassadeurs sont des membres du personnel de la Bibliothèque qui offrent aux parlementaires et à leur personnel des séances d'information personnalisées dans le cadre du programme d'orientation qui suit chaque élection fédérale, sur demande et de façon cyclique tout au long d'une législature. Au cours de la 44<sup>e</sup> législature, les ambassadeurs ont offert à la fois des séances en ligne et des séances en personne sur les produits et services de la Bibliothèque, de sorte que la portée du programme s'en est trouvée bonifiée puisqu'ils ont ainsi pu rencontrer non seulement les personnes qui travaillent sur place dans la Cité parlementaire, mais également celles qui travaillent à distance, en

région ou dans les bureaux de circonscription. D'octobre 2021 à juin 2023, les 26 ambassadeurs de la Bibliothèque ont donné 187 séances d'information, touchant 945 personnes, dont des parlementaires et un grand nombre d'employés en circonscription (Lank, 2022). Le travail des ambassadeurs continue après la fin de la période d'orientation formelle et pour toute la durée de la législature. Selon un sondage réalisé auprès des participants, 100 % des répondants recommanderaient à leurs collègues d'assister à une séance d'information offerte par nos ambassadeurs.

## Bibliothèque de l'Assemblée législative de l'Alberta

Comme les dernières élections générales de l'Alberta ont eu lieu le 29 mai 2023, la Bibliothèque de l'Assemblée législative albertaine réalise présentement l'accueil de sa nouvelle législature. Plusieurs actions ont été entreprises jusqu'à maintenant. Le Bureau de l'Assemblée législative a organisé une séance d'orientation de deux jours à l'intention des nouveaux députés élus. L'inscription à l'événement a eu lieu dans la Bibliothèque avec des rafraîchissements légers. Lors de l'inscription, chaque nouveau député élu a reçu un porte-documents contenant de la documentation sur la Bibliothèque, notamment :

- Un document d'une page sur les ressources pédagogiques relatives à la démocratie parlementaire et à la structure du gouvernement. Ce document avait été rédigé par le personnel de la Bibliothèque, affichait la signature visuelle de l'institution et invitait le nouveau député élu à contacter la Bibliothèque pour de plus amples informations;
- Un formulaire d'informations biographiques à remplir par le nouveau député élu afin que les services de communication puissent rédiger sa biographie pour le site Web public de l'Assemblée. Le formulaire précise que la Bibliothèque recueille et conserve ces informations, qui sont également utilisées pour partager des données globales sur l'Assemblée législative (telles que l'âge moyen, les langues parlées ou les professions des députés);
- Un programme d'orientation comprenant une description et les coordonnées de chacune des directions de l'Assemblée législative, y compris celles de la Bibliothèque.

La Bibliothèque fut également représentée dans une vidéo du greffier présentant le Bureau de l'Assemblée législative. Cette vidéo a été diffusée le premier jour de l'orientation et reste disponible sur le site intranet. Qui plus est, une foire d'information a été organisée en après-midi lors des deux jours d'orientation; le personnel de la Bibliothèque y était

3. Pour en savoir plus sur ParInfo : [https://bdp.parl.ca/sites/ParInfo/default/fr\\_CA](https://bdp.parl.ca/sites/ParInfo/default/fr_CA)

présent et s'est entretenu directement avec les députés élus sur les services de l'institution.

Par ailleurs, un courriel de suivi a été envoyé à tous les députés à partir de l'adresse électronique générale de la Bibliothèque, et incluait un résumé des services de la Bibliothèque et des liens vers des ressources en ligne. La semaine suivante, le président de la Chambre a diffusé un bulletin d'information par courriel à tous les députés et au personnel des circonscriptions, compilé par les services de communication. Une publicité pour les services de la Bibliothèque y était incluse, avec des liens vers des ressources en ligne et un lien pour réserver une séance d'orientation à la Bibliothèque.

Enfin, un séminaire de deux jours pour le personnel de circonscription fut organisé par le Bureau de l'Assemblée législative. Une réception eut lieu dans la Bibliothèque à la fin de la première journée afin que le personnel puisse visiter l'endroit. Une foire d'information similaire à celle organisée pour l'orientation des nouveaux députés fut aussi organisée, durant laquelle les profils des circonscriptions furent particulièrement mis en valeur. Les profils des circonscriptions sont une ressource en ligne développée par la Bibliothèque pour les députés afin de fournir des données actuelles et historiques sur les circonscriptions électorales, leurs députés et l'électorat. Cette ressource ne fut pas créée en raison de l'arrivée d'une nouvelle législature, mais le personnel de la Bibliothèque la met de l'avant lorsqu'il s'entretient avec les députés vu sa pertinence et sa popularité. Les députés s'y reconnaissent et y trouvent des ressources utiles pour rédiger leur discours inaugural, tels que des exemples de discours de leurs prédécesseurs.

## Bibliothèque de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique

En Colombie-Britannique, le Bureau du greffier de l'Assemblée législative a la responsabilité d'organiser des journées « Portes ouvertes » et des présentations sur la plateforme Microsoft Teams pour les nouveaux députés. Des séances d'orientation sont également organisées afin de présenter les services offerts aux députés et de les aider à utiliser leurs nouvelles ressources<sup>4</sup>. Toutes les directions de l'Assemblée législative, y compris la Bibliothèque, sont invitées à participer.

Dès 2015, la Bibliothèque a défini dans ses orientations stratégiques la nécessité de se doter d'une stratégie de promotion et de sensibilisation de ses services (Legislative Assembly of British Columbia, 2015). Ainsi, bien qu'elle ne

soit pas impliquée directement dans l'organisation des journées d'accueil et des séances d'orientation du parlement, la Bibliothèque de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique mène de son côté diverses activités de sensibilisation pour orienter les nouveaux députés et leur personnel, et pour leur faire connaître ses services :

- Envoi par courrier aux bureaux de circonscription d'une trousse d'orientation intitulée *Asked, Answered* présentant des informations sur les services de la Bibliothèque;
- Appels téléphoniques aux bureaux de circonscription pour informer le personnel de ses services;
- Au fil de la législature, envoi de courriels de suivi au personnel des bureaux de circonscription;
- Organisation d'une journée « Portes ouvertes » à la Bibliothèque pour accueillir les nouveaux députés et leur personnel;
- Présentation aux députés et à leur personnel des services de la Bibliothèque via Microsoft Teams.

## Bibliothèque de l'Assemblée législative de l'Île-du-Prince-Édouard

À l'Île-du-Prince-Édouard, le personnel de la Bibliothèque a participé au programme d'orientation générale pour les nouveaux députés qui a eu lieu en mai 2023 après les élections générales du 3 avril. Le personnel a réalisé une présentation des services de la Bibliothèque et a répondu aux questions des députés présents. Cette présentation s'inscrivait dans le cadre d'une session sur les services offerts aux députés par l'Assemblée, qui comprenait des présentations similaires sur des sujets tels que la recherche, la rédaction de projets de loi, les finances et les dépenses des députés, ainsi que les relations avec les médias. Les efforts d'orientation des nouveaux membres lors des législatures précédentes ont été similaires.

## Bibliothèque de l'Assemblée législative du Manitoba

La Bibliothèque de l'Assemblée législative du Manitoba envoie aux nouveaux députés une trousse d'accueil qui contient une carte de bibliothèque, de l'information sur la Bibliothèque et ses services (voir figure 1), ainsi qu'une copie de la dernière *Liste mensuelle des publications du gouvernement du Manitoba*<sup>5</sup> et de la *Sélection de nouveaux titres*<sup>6</sup>.

4. Pour en savoir plus sur le programme d'orientation de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique : <https://members.leg.bc.ca/home/gettingstarted/orientation/>

5. Pour en savoir plus sur la *Liste mensuelle des publications du gouvernement du Manitoba* : <https://www.gov.mb.ca/leg-lib/checklist.fr.html>

6. Pour en savoir plus sur la *Sélection de nouveaux titres* : <https://www.gov.mb.ca/leg-lib/snt.fr.html>

FIGURE 1

## Aperçu du document d'information sur les services de la Bibliothèque de l'Assemblée législative du Manitoba



LEGISLATIVE LIBRARY  
BIBLIOTHÈQUE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

### HOW CAN THE LEGISLATIVE LIBRARY HELP YOU TODAY?

**Legislation** - As you review a government bill or prepare a Private Members' bill, you need to know if similar legislation exists anywhere in Canada.

- Through our Selected Government Links and our network of parliamentary research librarians in Canada, the status and history of legislation in other jurisdictions can be quickly assembled for you.

**Constituency work** - A community club is planning its 75<sup>th</sup> anniversary party. You will be speaking at its celebratory event and need to know more about its history to help you prepare.

- The library houses the most comprehensive collection of Manitoba local histories in the province.

**Media tracking** - A news story has broken. You recall that about five years ago this same issue had surfaced. When was this first reported? Can you get copies of the articles?

- Library staff can search online newspapers from across the country and locate stories filed in our own heavily used Manitoba Press Clippings vertical file.

**In the House** - For queries on parliamentary reform, the evolving roles of legislators, and the gender, age or background make up of other Assemblies' Members, the library can help.

- We can use our collection of parliamentary standing orders, online sources and our private network of parliamentary research librarians to compile the answer you need.

**Committee work** - What is the latest research on the subject currently before a committee?

- The library subscribes to many academic and general online information sources - we can select and send you appropriate articles from these databases or point you to our online resources if you prefer to explore this yourself.

**Public Policy** - Public policies and their impact on social, economic and environmental conditions interest you.

- The library actively collects reports, working papers and discussion papers from research institutes from across Canada.

**Statistics** - You want to strengthen your arguments with Manitoba-specific statistics.

- We have extensive collections of materials from Statistics Canada, online CANSIM (education edition), census materials from pre-Confederation to the present, Manitoba Bureau of Statistics and provincial government statistical materials.

Lors de l'arrivée de la plus récente législature en 2019, la Bibliothèque a participé pour la première fois à une session d'orientation organisée par le Bureau du greffier pour les nouveaux députés et les Hauts fonctionnaires indépendants<sup>7</sup> de l'Assemblée législative. Deux employés de la Bibliothèque ont rencontré les nouveaux députés et leur ont remis des trousseaux d'accueil de la Bibliothèque. Ils ont également apporté quelques documents pour présenter un aperçu des collections de l'institution. Cette initiative sera répétée, et la participation de la Bibliothèque à cette session d'orientation reconduite, à l'arrivée de la nouvelle législature à l'automne 2023.

## Bibliothèque de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Au Nouveau-Brunswick, le bibliothécaire législatif principal participe aux présentations destinées aux députés nouvellement élus, à l'instar des autres directions de l'Assemblée législative (les ressources humaines, la traduction des débats, la transcription des débats, etc.). Le bibliothécaire législatif dispose d'une dizaine de minutes pour présenter un bref historique de la Bibliothèque et distribuer une brochure d'information, conçue pour les députés. Il s'agit d'un livret bilingue en couleur de 18 pages intitulé *Bibliothèque de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick - Introduction aux services*, qui présente les

7. La liste des Hauts fonctionnaires indépendants de l'Assemblée législative est disponible ici : <https://www.gov.mb.ca/legislature/about/officers.fr.html>

services et les collections, ainsi que des directives sur la façon d'effectuer des recherches dans le catalogue et d'utiliser les collections électroniques. Il contient également les coordonnées de tous les membres du personnel de la Bibliothèque (voir figure 2).

En outre, tous les nouveaux membres sont automatiquement inscrits dans le système intégré de gestion de la Bibliothèque (SIGB) et reçoivent une carte de bibliothèque ainsi que la plus récente copie papier de notre liste d'acquisitions choisies. Par ailleurs, chaque fois qu'un nouveau membre du gouvernement ou de l'opposition est embauché, il est invité à visiter la Bibliothèque et à participer à une séance de formation sur la recherche de documents législatifs.

## Bibliothèque de l'Assemblée législative de l'Ontario

La Bibliothèque de l'Assemblée législative de l'Ontario a mis en place plusieurs initiatives de promotion de ses services lors de l'arrivée de sa 42<sup>e</sup> et 43<sup>e</sup> législatures.

### Foire d'orientation

À partir de la 42<sup>e</sup> législature, la Bibliothèque de l'Assemblée législative de l'Ontario a commencé à prêter ses locaux pour accueillir la foire d'orientation pour les nouveaux membres du Parlement provincial de l'Ontario. Au cours de cette foire, chaque direction de l'Assemblée législative installe une table dans la bibliothèque, avec représentants de la direction et du matériel promotionnel. La Bibliothèque occupe une table garnie de brochures et de signets contenant ses coordonnées et de brèves explications sur les services offerts, ainsi que des copies imprimées de sa série de documents de recherche sur les aperçus législatifs. Cette foire est une excellente occasion d'accueillir les nouveaux députés et de les familiariser avec l'espace de la Bibliothèque dès le début de leur carrière parlementaire.

### Projet E43

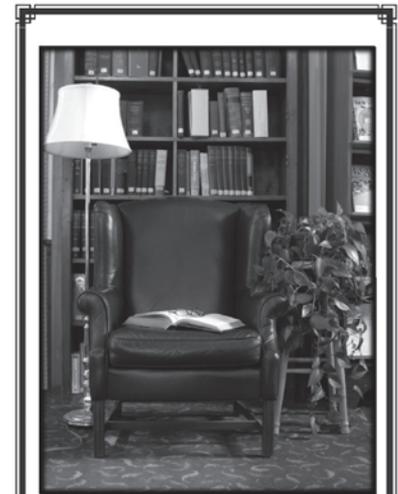
Le matin suivant les élections générales de juin 2022, l'équipe E43 a lancé un guide de recherche sur les députés élus de la 43<sup>e</sup> législature. Hébergé dans LibGuides et tirant parti d'un ensemble de données développé au cours de la période électorale, le guide présentait des photos, des informations biographiques et des informations sur les circonscriptions. Peu après, en utilisant le même ensemble de données, un outil interactif a été créé à l'aide de Power BI (voir figure 3). Les deux outils ont été utilisés pour familiariser le personnel de l'Assemblée avec les députés nouvellement élus.

FIGURE 2

Brochure d'information de la Bibliothèque de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick



Bibliothèque de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick  
 Édifice de l'Assemblée législative, édifice du centre  
 C.P. 6000 (706, rue Queen)  
 Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1 CANADA  
 Tél. : (506) 453-2338 ; téléc. : (506) 444-5899  
 library.biblio-info@gnb.ca  
 Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h 15 à 17 h



**NOS COLLECTIONS**

- La plus importante collection de documentation du Nouveau-Brunswick
- Des centaines de revues et de magazines sur divers sujets (par exemple : science politique, politique d'intérêt public, gestion)
- Tous les journaux quotidiens et hebdomadaires du Nouveau-Brunswick
- Une archive de coupures de journaux liées au gouvernement et à la politique au Nouveau-Brunswick
- Les biographies des parlementaires, anciens et actuels
- Des dossiers de brochures sur l'histoire et les actualités du Nouveau-Brunswick

Service des publications gouvernementales,  
 Bibliothèque de l'Assemblée législative  
 C.P. 6000 (766, rue King)  
 Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1 CANADA  
 Tél. : (506) 453-2338 ; téléc. : (506) 457-3509  
 janet.mcneil@gnb.ca  
 Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

Web site: <http://www.gnb.ca/legis/leglibbib/FRENCH/index.asp>

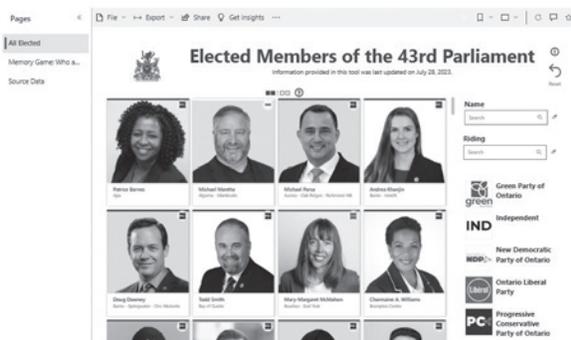
Also available in English



*Bibliothèque de  
 l'Assemblée législative  
 du Nouveau-Brunswick*

FIGURE 3

Aperçu de l'interface du projet E43 dans Microsoft PowerBI



soutenir ce travail, l'équipe a élaboré de la documentation et du matériel de formation. La documentation comprenait des lignes directrices détaillées sur les objectifs de l'initiative, un script pour les appels au personnel de Queen's Park et au personnel de la circonscription, ainsi qu'un calendrier d'orientation. Un courriel de bienvenue a été créé pour envoi au personnel après chaque appel. Il contenait des exemples de demandes fictives pour illustrer ce que la Bibliothèque pouvait fournir. Le projet a été couronné de succès : sur les 22 bureaux qui ont reçu des appels, 10 ont réservé des séances d'orientation à la Bibliothèque. À ce jour, les vingt-deux bureaux de députés qui ont reçu des appels ont généré 392 demandes de recherche. La Bibliothèque prévoit de poursuivre le projet tout au long de l'année 2023, en ciblant à nouveau les bureaux des députés qui n'ont pas fait appel aux services de la Bibliothèque au cours de la présente législature.

**Projet de démarchage téléphonique**

L'équipe chargée de la promotion a lancé le projet inaugural « Cold Calling » le 14 juillet 2022. Il a été demandé à tous les membres du personnel de la Bibliothèque d'appeler les bureaux des nouveaux députés et les bureaux des députés déjà élus qui n'avaient pas fait appel aux services de la Bibliothèque au cours de la législature précédente. Pour

**Accès des députés aux bulletins d'information de la Bibliothèque**

Après les élections, la Bibliothèque a ajouté tous les députés provinciaux nouvellement élus et réélus à sa liste de distribution afin qu'ils reçoivent les bulletins d'information quotidiens (*Toronto Press Today* et *Provincial Press Plus*)

directement dans leur boîte aux lettres électronique. Les députés ont la possibilité d'ajouter d'autres membres du personnel ou de se désabonner s'ils le souhaitent.

## Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec

L'arrivée de la 43<sup>e</sup> législature a mené la Bibliothèque à revoir le contenu de la présentation de ses services qu'elle effectuait lors de l'accueil des nouvelles législatures. Des changements furent apportés aux techniques de communication utilisées; au lieu de prévoir une longue présentation qui décrit de manière impersonnelle les services offerts, l'architecture et l'histoire de l'institution, la Bibliothèque a mis sur un format concis et concret, dont le contenu était directement ancré dans les réalités vécues par les parlementaires. Le contenu présentait aussi un point d'accès unique aux services de la Bibliothèque (via une adresse courriel, un lieu physique et un numéro de téléphone), plutôt que de présenter en détails les quatre équipes composant la Bibliothèque. De plus, comme la promotion est un processus cyclique qui doit continuellement être maintenu en marche et révisé (Fraser-Arnott, 2020), la Bibliothèque s'est dotée d'un plan de promotion qui comprend des actions ciblant le secteur politique pour l'ensemble de la durée de la 43<sup>e</sup> législature (2022-2026). Ce plan comprend des actions en continu, des actions récurrentes et des campagnes ponctuelles.

### Journées d'accueil des parlementaires et du personnel politique

Pour une première fois, l'Assemblée nationale a prévu deux journées d'accueil destinées aux parlementaires et deux journées d'accueil destinées au personnel politique dans le cadre de l'arrivée de la 43<sup>e</sup> législature. Ces quatre journées étaient constituées d'un parcours dynamique où chaque direction de l'Assemblée nationale avait l'occasion de présenter son offre de services au secteur politique (voir figure 4). La Bibliothèque a mis sur une présentation courte et frappante, où des mises en situation permettaient de montrer clairement aux députés la plus-value de la Bibliothèque. Il était extrêmement important de réitérer la valeur et la pertinence de la Bibliothèque au cœur de cette communication stratégique :

if Googlipedia and the library are seen as alternative sources for the same basic product then (1) we are precisely in a commodity market which drives our value down (2) our perceived value bears little relation to our absolute value because the extra we appear to give is not very high (3) if the client does not believe that our information will give something extra, then they may never even try our service to find out the truth (4) we are competing

against 'free'. In as far as Members and their staff see information as a commodity then the library will be undervalued and under-used. (Watt, 2013).

L'économie de temps, la sauvegarde de ressources et l'expertise du personnel furent par conséquent mises de l'avant comme principales raisons d'utiliser les services de la Bibliothèque. L'accent fut également mis sur la confidentialité du travail effectué, la courtoisie et la discrétion du personnel. Parmi l'entièreté des directions impliquées, la Bibliothèque a récolté des commentaires élogieux de la part des participants aux journées d'accueil. L'Assemblée compte maintenant répéter cette formule à chaque année pour permettre au nouveau personnel, et aux députés élus après une élection partielle, de bien connaître ce que l'institution peut leur offrir.

FIGURE 4

Aperçu des journées d'accueil des parlementaires à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale



### Présentation des services sur la plateforme Pivot et sur demande

L'Assemblée nationale a également déployé une nouvelle plateforme à l'occasion de l'arrivée de la 43<sup>e</sup> législature, intitulée Pivot. L'objectif de cette plateforme était de rassembler l'information utile aux parlementaires au même endroit pour les aider à s'orienter dans leurs nouvelles fonctions. Une offre de formations y fut intégrée et la Bibliothèque a proposé cinq formations pour le secteur politique :

- Services offerts par la Bibliothèque aux député(e)s et au personnel politique;
- Services offerts par la Bibliothèque aux services de recherche des partis politiques;
- Services offerts par la Bibliothèque aux bureaux de circonscription (voir figure 5);
- Les outils de recherche de la Bibliothèque;
- L'histoire de l'Assemblée nationale.

FIGURE 5

**Aperçu de la présentation *Services offerts par la Bibliothèque aux bureaux de circonscription***



Ces formations ont permis d’initier de nombreuses personnes travaillant pour le secteur politique et quelques nouveaux députés aux services de la Bibliothèque. En utilisant la plateforme Microsoft Teams, le personnel des bureaux de circonscription fut rejoint de manière efficace. À l’instar des journées d’accueil, le contenu était présenté dans un format concis, concret et cohérent où les présentateurs allaient à l’essentiel. Les formations Pivot prirent place durant les semaines précédant la reprise des travaux parlementaires en novembre 2022 et en janvier 2023. Étant donné leur succès, l’Assemblée nationale a décidé de les reconduire à chaque début de session parlementaire.

**Campagne de promotion avec affichage**

En complément aux journées d’accueil et aux formations sur la plateforme Pivot, la Bibliothèque a lancé une vaste

campagne de promotion constituée d’affiches déployées dans l’hôtel du Parlement, sur les quatre étages occupés par les groupes parlementaires (voir figure 6). Conçues avec une signature visuelle uniforme, ces affiches se composaient d’exemples de services de la Bibliothèque, présentés sous la forme d’une question exprimant le besoin et d’une réponse exprimant la manière dont la Bibliothèque pouvait répondre à ce besoin. Le tout était complété par trois caractéristiques fondamentales du travail de l’institution : efficacité, rigueur, neutralité. Six contenus différents furent créés et tapissés aux endroits les plus stratégiques dans le Parlement pour que les membres du secteur politique les aperçoivent. Un code QR était également présent sur chaque affiche et menait à une description plus étayée des services de la Bibliothèque en ligne. L’objectif de la campagne d’affichage était de véhiculer un message qui capterait l’attention des parlementaires en faisant directement appel à leurs besoins et à leur travail.

**Révision du vocabulaire utilisé**

En prévision de l’arrivée de la 43<sup>e</sup> législature, la Bibliothèque a également revu le vocabulaire qu’elle utilisait dans ses communications avec ses clientèles parlementaires et administratives (via ses infolettres, son site web, ses signatures de courriels, etc.). Comme bien des institutions, la Bibliothèque utilisait un vocabulaire technique qui n’était pas compris par sa clientèle (Schwartz, 2012). Un comité chargé d’analyser les changements nécessaires fut formé et

FIGURE 6

**Exemples d’affiches de promotion des services de la Bibliothèque**



a émis plusieurs propositions qui furent approuvées par la direction (voir figure 7). Comme le terme « référence » faisait partie des termes les moins compréhensibles pour les non-initiés à la bibliothéconomie (Kupersmith, 2012), le Service de la référence est devenu le Service de l'information. Certaines appellations d'emploi furent revues et uniformisées au sein de la direction (technicienne en documentation au lieu de bibliotechnicienne; analyste au lieu d'agent de recherche) et les signatures visuelles de tous furent révisées et uniformisées. La révision du vocabulaire a également mené à une révision de l'organisation du contenu du site web de la Bibliothèque. Une refonte est présentement en cours pour faciliter la navigation et rendre le contenu plus intelligible pour les usagers.

FIGURE 7

### Aperçu de la révision du vocabulaire de la Bibliothèque

| Expression actuelle               | Nouvelle expression   | Action à prendre   |
|-----------------------------------|---|--|
| <b>Fonctions professionnelles</b> |   |  |
| Agent.e de recherche              | Analyste  | Modifier votre signature électronique.   |
| Bibliotechnicien.ne               | Technicien.ne en documentation  | Modifier votre signature électronique.   |
| Bibliothécaire de référence       | Bibliothécaire  | Modifier votre signature électronique.   |
| Bibliothécaire indexeur/indexeuse | Bibliothécaire  | Modifier votre signature électronique.   |
| Catalogueur/Catalogeuse           | Technicien.ne en documentation  | Modifier votre signature électronique.   |
| <b>Services</b>                   |   |  |
| Service de la référence           | Service de l'information  | Modifier votre signature électronique.   |
| <b>Autres</b>                     |   |  |
| Blogue                            | Première lecture : Recherche et analyse de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec | Éviter l'usage du terme <i>blogue</i> lors de vos communications officielles. Privilégier l'usage de <i>Première lecture</i> . |
| Clientèles prioritaires           | Clients parlementaires  | Privilégier cette formulation dans vos communications officielles.   |
| <b>Vocabulaire technique</b>      |   |  |
| GED                               | Gestion des documents électroniques   | Privilégier l'utilisation de la forme longue dans vos communications officielles.  |
| GID                               | Gestion de l'information intégrée dans un même environnement                                  | Expliquer l'expression lors de son utilisation.  |
| Cycle de vie                      | Parcours d'un document de sa création à sa disposition finale                                 | Expliquer l'expression lors de son utilisation.  |

## Courriels et infolettres

En ce qui a trait aux actions de promotion en continu, la Bibliothèque a créé des courriels ciblés et des ajouts promotionnels dans ses infolettres. Des courriels de bienvenue sont maintenant envoyés à l'ensemble des nouveaux employés du secteur politique, où ces derniers sont invités à réserver une présentation des services offerts ou une visite pour découvrir le lieu physique. L'infolettre des nouvelles acquisitions de la Bibliothèque, quant à elle, comprend

maintenant à chaque semaine un encadré de promotion qui met en valeur un service, un produit, une ressource, une publication, une activité ou un événement organisé par la Bibliothèque (voir figure 8). Cette infolettre est envoyée à tous les employés politiques et administratifs de l'Assemblée ainsi qu'aux membres du grand public qui souhaitent s'y abonner; il s'agit donc d'un outil de promotion adressé à l'ensemble des usagers de la Bibliothèque.

FIGURE 8

### Infolettre des nouvelles acquisitions de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale



Enfin, l'Assemblée nationale a mis sur pied une infolettre parlementaire envoyée quatre fois par année aux députés et au personnel politique (voir figure 9). La Bibliothèque peut demander d'y insérer un court texte pour promouvoir ses services ou de nouveaux produits disponibles.

FIGURE 9

### Infolettre des parlementaires et du personnel politique



## Les effets des activités d'accueil et de promotion

Les effets des actions de promotion réalisées à l'occasion de l'accueil de la 43<sup>e</sup> législature furent très positifs pour la

Bibliothèque. Le Service de l'information a vu son nombre de demandes de recherche reçues augmenter de 75 % en novembre 2022 par rapport à novembre 2018, et de 111 % en décembre 2022 par rapport à décembre 2018<sup>8</sup>. Par ailleurs, dans un sondage de satisfaction envoyé en juin 2023 à l'ensemble du personnel politique ayant soumis des demandes au Service de l'information et au Service de la recherche entre le 1<sup>er</sup> novembre 2022 et le 15 juin 2023, la Bibliothèque a récolté un taux de satisfaction moyen de 96 % agrémenté de commentaires écrits très positifs.

Pour la suite, la Bibliothèque de l'Assemblée nationale souhaite s'inspirer de l'expérience de la Colombie-Britannique et de l'Ontario en lançant une campagne d'appels téléphoniques des bureaux de circonscription et du personnel politique sur la colline parlementaire à l'automne 2024, soit à mi-mandat. En raison du haut taux de roulement parmi le personnel politique, la récurrence de ces initiatives de promotion demeure importante (Fraser-Arnott, 2020).

## Bibliothèque de l'Assemblée législative de la Saskatchewan

Après l'élection d'un nouveau député, le Bureau de l'Assemblée législative de la Saskatchewan travaille avec le bureau de circonscription du député pour organiser des réunions d'orientation. C'est dans ce contexte que la Bibliothèque travaille pour présenter ses services aux nouveaux députés. En règle générale, la Bibliothèque fournit une orientation en personne à l'aide de diapositives PowerPoint et/ou de documents imprimés. Après les élections générales provinciales de 2020, le format d'orientation des députés provinciaux est devenu virtuel en raison des restrictions liées à la pandémie. Dans ce contexte, la Bibliothèque a créé plusieurs modules d'orientation vidéo pour les députés qui ont été mis en ligne sur le site web de l'Assemblée législative, dans la section consacrée à l'orientation des députés. La Bibliothèque prépare également des informations promotionnelles disponibles sur le portail d'orientation. Par ailleurs, le Bureau de l'Assemblée législative a proposé une série de séances d'orientation sans rendez-vous pour les députés et leur personnel de circonscription. La Bibliothèque fournit une orientation virtuelle en direct lors de ces séances.

Après l'orientation, la Bibliothèque publie également du matériel promotionnel sur ses services et ses produits sur le portail d'orientation. Elle envoie aussi un courriel aux nouveaux députés pour leur demander s'ils souhaitent recevoir les services personnalisés offerts.

8. Ces périodes correspondent aux débuts de la 43<sup>e</sup> législature et de la 42<sup>e</sup> législature.

## Bibliothèque de l'Assemblée législative de Terre-Neuve-et-Labrador

La Bibliothèque de l'Assemblée législative de Terre-Neuve-et-Labrador a pris les initiatives suivantes pour accueillir les membres de sa 50<sup>e</sup> législature en 2021 :

- Inclusion d'un bref aperçu de la Bibliothèque de l'Assemblée législative dans la formation des nouveaux députés offerte par le bureau du greffier ;
- Envoi d'un courriel de bienvenue à tous les nouveaux députés décrivant les services de la Bibliothèque de l'Assemblée législative ;
- Formation virtuelle et en personne offerte ;
- Envoi d'un courriel à tous les nouveaux députés décrivant les résumés quotidiens des nouvelles envoyées par la Bibliothèque de l'Assemblée législative ;
- Prise de contact par courriel avec les nouveaux députés afin d'obtenir les informations nécessaires à l'affichage et à la diffusion en ligne de leur biographie ;
- Prise de contact par courriel avec les nouveaux députés afin de leur présenter les ressources pouvant aider leur rédaction de discours inauguraux (avec exemples à l'appui).

À l'instar des autres bibliothèques parlementaires, la Bibliothèque de l'Assemblée législative de Terre-Neuve-et-Labrador utilise plusieurs moyens différents pour promouvoir ses services, alternant entre un déploiement ponctuel et un déploiement en continu. Il s'agit d'une stratégie à préconiser :

It is desirable that library staff are encouraged to take any opportunity when they are in contact with parliamentarians or their staff to explain what the library can do for them. The marketing process is not a once and for all one, but should be seen as something continuous, ensuring that the services meet the needs of users and that users understand what the library can do for them. (Anderson, 2022).

## Conclusion

Plusieurs similitudes se remarquent en matière d'activités d'accueil et de promotion dans les bibliothèques parlementaires canadiennes. La grande majorité des institutions organisent des séances d'accueil, utilisent l'envoi de courriels ciblés et remettent des documents d'information à leurs nouvelles députations. Toutefois, des différences s'expriment aussi dans l'ampleur des moyens déployés pour attirer les députés et leur personnel politique vers les services des bibliothèques. Cette situation réitère une réalité propre à l'Association des bibliothèques parlementaires au Canada (ABPAC) ; les ressources disponibles (budget, personnel, amplitude des collections, services offerts, etc.)

varient d'une province à l'autre. Des bibliothèques plus petites comme celles de l'Assemblée législative de l'Île-du-Prince-Édouard ou de l'Assemblée législative de Terre-Neuve-et-Labrador n'ont pas les mêmes ressources que la Bibliothèque du Parlement du Canada, par exemple. Par

conséquent, il importe d'autant plus de partager les expériences et les bonnes pratiques à travers le monde parlementaire canadien afin que l'entièreté des bibliothèques en bénéficient.

---

## SOURCES CONSULTÉES

- Anderson, J., Beddington, S., Brown, A., Engitu, S., Fortier, A., Wood, E. (2022). *Guidelines for Parliamentary Libraries*. 3<sup>rd</sup> edition. Geneva-The Hague: IPU-IFLA.
- Fraser-Arnott, Melissa. (2020). The Marketing Mix in Parliamentary Library Websites. *Journal of Library Administration*, 60(8), 875-888.
- Kupersmith, J. (2012). Library Terms That Users Understand. *UC Berkeley: Library*. Repéré à <https://escholarship.org/uc/item/3qq499w7>
- Lank, H.P. (2022). *Rapport annuel 2021-2022: Bibliothèque du Parlement*. Ottawa: Bibliothèque du Parlement.
- Lank, H.P. (2020). *Rapport annuel 2019-2020: Bibliothèque du Parlement*. Ottawa: Bibliothèque du Parlement.
- Legislative Assembly of British Columbia. Legislative Library Strategic Priorities 2015-2020. Victoria: Legislative Assembly of British Columbia.
- Schwartz, M. (2012). Users Don't Know What Libraries Are Talking About, Studies Find. *Library Journal*, 15 mars. Repéré à <https://www.libraryjournal.com/story/users-dont-know-what-libraries-are-talking-about-studies-find>
- Watt, Iain. (2013). Success does not equal value. Communication présentée à *Computers in Libraries*, Washington.
- Whitmell, V.; Goodyear, S. (2020). Legislative and Parliamentary Libraries in Canada: Two Hundred Years of Service, Support and Information. *Canadian Parliamentary Review = Revue parlementaire canadienne*, 43 (1), 3-7.
- Young, W. (2006). Interview with Canada's Parliamentary Librarian. *Canadian Parliamentary Review = Revue parlementaire canadienne*, 29(4), 33-36.

# L'INDEX DU JOURNAL DES DÉBATS, UN OUTIL ESSENTIEL DEPUIS 1964

**Véronique CORMIER, M.S.I.**

Cheffe d'équipe, Développement des collections  
et traitement documentaire  
Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec  
veronique.cormier@assnat.qc.ca

**Andréa PELLETIER, M.S.I.**

Bibliothécaire, Développement des collections  
et traitement documentaire  
Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec  
andrea.pelletier@assnat.qc.ca

RÉSUMÉ | ABSTRACT

Depuis 1964, la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec produit un outil unique : l'Index du Journal des débats. Utilisé par diverses clientèles, il permet de repérer l'information relative aux délibérations parlementaires sous six facettes : les sujets, les participants, les projets de loi, les commissions, les mémoires et les témoignages. Tous les cahiers de séances, que ce soit en Chambre ou en commission parlementaire, sont analysés par l'équipe responsable de l'indexation. Cette dernière veille à l'uniformité des pratiques à l'aide d'outils et de logiciels spécialisés. De nombreux changements ont marqué l'Index du Journal des débats au fil des années et, à l'aube de son 60<sup>e</sup> anniversaire, l'équipe de l'indexation devra faire face à de nouveaux défis, comme l'avènement de l'intelligence artificielle.

*Since 1964, the Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec has produced a unique tool: the Journal des débats Index. Used by a wide range of users, it provides information on parliamentary proceedings from six angles: subjects, participants, bills, committees, briefs, and testimony. All the session books, whether in the House or in the parliamentary committee, are analyzed by the team responsible for indexing. The team uses specialized tools and software to ensure uniform practices. Numerous changes have marked the Journal des débats Index over the years and, on the eve of its 60th anniversary, the indexing team will have to face new challenges, such as the advent of artificial intelligence.*

## Introduction

Une session parlementaire est composée d'une quantité considérable d'interventions de la part des parlementaires et s'y retrouver n'est pas toujours tâche aisée. Heureusement, pour accéder à une information précise comme la date de présentation d'un projet de loi ou encore l'intégrale d'un débat enflammé entre un député et un ministre sur un sujet d'actualité, il existe un outil qui répertorie l'essentiel des délibérations des parlementaires, l'Index du Journal des débats<sup>1</sup>. Bien qu'il ait pris des formes différentes depuis sa création en 1964, son objectif est demeuré le même : assurer l'accès à l'information contenue dans le Journal des débats. Voici un aperçu de cet outil de recherche unique.

## Historique

Il y a tout près de 60 ans, au moment où la publication régulière du Journal des débats de l'Assemblée nationale

débutait, une équipe responsable de son indexation était mise en place. L'Index du Journal des débats est alors créé et devient rapidement un outil essentiel au travail des parlementaires et des chercheurs. À ses débuts, soit de 1964 à 1986, l'indexation des séances parlementaires se fait selon deux sections : les participants (députés) et les sujets. Les données transcrites sur des fiches dactylographiées sont ensuite regroupées puis éditées en ordre alphabétique à chaque fin de session. Dans les années 1970, deux outils sont créés pour guider l'indexeur dans son travail et ainsi garantir une uniformité dans l'index. Le premier est un manuel regroupant les procédures de travail. Le deuxième est un outil de vocabulaire contrôlé, le thésaurus<sup>2</sup>, formé de deux listes d'autorité : l'une pour les descripteurs génériques et l'autre pour les descripteurs spécifiques. Vers le milieu des années 1980, l'augmentation rapide du nombre de pages de débats à analyser et l'avènement de l'informatique amènent leur lot de réflexions au sein de l'équipe responsable de l'indexation du Journal des débats. En raison

1. <https://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/journaux-debats/index-jd/43-1.html>

2. Liste organisée de termes reliés entre eux par des relations sémantiques (hiérarchiques, associatives ou d'équivalence).

de la croissance constante de l'information et pour faciliter le travail de l'utilisateur, il est décidé, en 1986, d'ajouter deux sections à l'index, soit celles des commissions parlementaires et des projets de loi. Du côté des technologies, c'est en 1988 que les premiers ordinateurs sont utilisés par l'équipe de l'indexation. Le logiciel de traitement de texte WordPerfect est dès lors préconisé pour la saisie des données. Ce n'est que quelques années plus tard que des logiciels commerciaux conçus spécifiquement pour l'indexation sont acquis. C'est ainsi que l'équipe responsable de l'indexation commence à utiliser Cindex, logiciel de gestion des index, et TCS, logiciel de gestion du thésaurus. À ce jour, Cindex est encore utilisé alors que TCS a été remplacé par MultiTes en 1998. La fin des années 90 est marquée par le début de la diffusion de l'Index du Journal des débats sur le site Web de l'Assemblée nationale. À cette époque, l'index de la session parlementaire précédente et celle en cours sont les seuls disponibles (Buteau, 2015). Aujourd'hui, tous les index sont accessibles sur le Web<sup>3</sup> et il est possible d'y rechercher de l'information concernant les sujets discutés lors des séances parlementaires, les participants et leurs interventions, les étapes de cheminement des projets de loi et l'évolution des travaux des commissions parlementaires.

## Chaîne de travail

Lorsque les parlementaires entrent au salon Bleu<sup>4</sup> ou dans l'une des quatre salles de commissions de l'Assemblée nationale, toutes leurs délibérations, à l'exception des séances de travail à huis clos, sont enregistrées puis retranscrites intégralement dans le Journal des débats. En période de travaux parlementaires, le salon Bleu et les salles de commissions sont généralement occupés simultanément. Un ordre de priorité a donc été établi pour la diffusion et la transcription des débats. Les séances de l'Assemblée nationale ont préséance sur les travaux des commissions, ainsi que sur les conférences et points de presse qui sont également retranscrits. Depuis 2022, l'équipe de la transcription du Journal des débats a recours à un logiciel de reconnaissance vocale, ce qui permet un accès plus rapide à une version préliminaire des débats. Cette première version, disponible en ligne, est ensuite relue et corrigée avant de devenir une version finale. Cette dernière est mise en pages et imprimée pour former ce qu'on appelle communément un cahier ou un fascicule.

Tous les cahiers des séances de l'Assemblée nationale sont regroupés ensemble, avec une pagination continue pour chaque session parlementaire. À titre d'exemple, depuis le

début de la nouvelle législature en novembre 2022 jusqu'à l'ajournement des travaux en juin 2023, on compte déjà 55 cahiers de débats de l'Assemblée nationale. À ce nombre s'ajouteront les cahiers des 185 séances de commissions parlementaires qui ont eu lieu pendant la même période, et la session n'est pas terminée! Lorsque la session sera prorogée et que tous les cahiers seront indexés, l'index cumulatif pourra être publié. Le plus récent index publié, celui de la 41<sup>e</sup> législature (2014-2018), est divisé en 5 volumes pour un total de 2485 pages. Il n'est pas exagéré de dire qu'il s'agit d'un travail colossal.

## L'équipe de l'indexation

Bien sûr, le travail d'indexation se fait en continu, suivant le flot de publications des cahiers. Dès qu'un cahier est disponible, l'information contenue y est représentée sous forme de rubriques, qui sont associées aux pages en question. Ces données sont saisies dans Cindex et des mises à jour de l'index Web sont effectuées périodiquement, afin de permettre un accès plus rapide au contenu des délibérations des parlementaires. La même information se retrouve donc dans un premier temps dans l'index Web, puis dans l'index imprimé qui est publié après la fin de la session parlementaire.

Trois employées participent activement à la réalisation de l'Index du Journal des débats : une bibliothécaire, une technicienne en documentation et une agente de bureau. La bibliothécaire est responsable de l'indexation des séances en Chambre et des séances en commissions lors de l'étude des crédits budgétaires, en plus de veiller à la gestion du thésaurus, des différents outils technologiques ainsi que de la publication de l'Index en version électronique et imprimée. La technicienne en documentation effectue l'indexation des séances en commissions parlementaires et des documents déposés en Chambre. L'agente de bureau conclut le travail par la saisie des données dans le logiciel de production des index.

## Composantes de l'Index

L'Index du Journal des débats permet de repérer l'information concernant, entre autres, les déclarations de députés, l'étude des projets de loi, les échanges lors de la période des questions et réponses orales, les motions présentées par les députés ainsi que les documents déposés en Chambre. Pour faciliter l'accès à l'information, l'index est composé de six facettes : les sujets, les participants, les projets de loi, les commissions, les mémoires et les témoignages.

3. <https://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/journaux-debats/index-jd/43-1.html>

4. Appellation familière de la salle de l'Assemblée nationale. Pour plus de détails, voir *l'Encyclopédie du parlementarisme québécois* (<https://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/lexique/index.html>).

1. L'index des **sujets**. Il répertorie tout sujet d'importance mentionné lors des débats en Chambre ou lors des séances des commissions parlementaires.

Composé autant de noms communs que de noms propres, il s'agit de l'index le plus volumineux. Le recours à un thésaurus maison, disponible sur le site de l'Assemblée nationale<sup>5</sup>, permet une uniformité au niveau de l'indexation des noms communs. La consultation de sites de référence permet quant à elle de maintenir une uniformité au niveau des noms propres: Commission de toponymie du Québec, Registraire des entreprises du Québec, etc. L'information y est inscrite sous forme de rubriques, constituées de vedettes principales et de sous-vedettes. Ces vedettes et sous-vedettes sont ensuite inversées afin de permettre l'accès aux différents descripteurs ou expressions qui composent la rubrique. Dans le cas d'une intervention portant sur la réforme des services de santé et services sociaux, l'accès se fait aussi bien à « Réforme » qu'à « Services de santé et services sociaux ». À l'inverse, certains descripteurs ou sous-vedettes ne sont jamais mis en accès, par le peu de sens qu'ils possèdent employés seuls et faisant donc partie de la catégorie des mots outils (accès, comparaison, élaboration, mise en œuvre, etc.). Fait également partie de certaines rubriques le cadre dans lequel les interventions ont lieu (déclaration de député, motion sans préavis, débat de fin de séance, etc.).

TABLEAU 1

**Une rubrique tirée de l'index des sujets**

|                                       |   |
|---------------------------------------|---|
| Services de santé et services sociaux | = vedette principale  |
| Réforme                               | = sous-vedette n° 1   |
| Application 1688-90 (q.)              | = sous-vedette n° 2, pages de référence et cadre d'intervention (période des questions) |

2. L'index des **participants**. Il donne accès à chacune des interventions des députés et des ministres, que ce soit lors des séances de l'Assemblée ou lors des séances des commissions parlementaires.

Les rubriques créées dans l'index des sujets y sont reprises et placées sous le nom du député. Ainsi, pour un député qui dépose un extrait de pétition réclamant un meilleur accès aux cliniques de désensibilisation aux allergies alimentaires, on obtient la rubrique suivante :

TABLEAU 2

**Une rubrique tirée de l'index des participants**

|                         |  |
|-------------------------|--|
| FORTIN, André – Pontiac | = vedette principale (nom et circonscription du député)                            |
| Allergie alimentaire    | = sous-vedette n° 1  |
| Clinique                | = sous-vedette n° 2  |
| Accès                   | = sous-vedette n° 3  |
| Pétition 1529 (d.d.)    | = sous-vedette n° 4, page de référence et cadre d'intervention (dépôt de document) |

3. L'index des **projets de loi**. Il résume le cheminement des projets de loi, de leur présentation en Chambre jusqu'à leur adoption, en passant par leur étude en commission parlementaire. L'accès est fait au numéro attribué au projet de loi, suivi de son intitulé officiel. S'y retrouvent ensuite les différentes étapes de son cheminement.

TABLEAU 3

**Une rubrique tirée de l'index des projets de loi**

|   |  |
|---|--|
| 1 – Loi limitant l'indexation de plusieurs tarifs gouvernementaux | = Vedette principale (numéro et intitulé du projet de loi)                                     |
| M. Eric Girard, ministre des Finances                             | = sous-vedette n° 1 (député ayant présenté le projet de loi)                                   |
| Présentation (1 <sup>er</sup> décembre 2022) 30-1                 | = sous-vedettes indiquant les étapes de cheminement du projet de loi et les pages de référence |
| Adoption du principe 341-7  |  |
| Étude détaillée 380-97  |  |
| Rapport de l'étude détaillée 397                                  |  |
| Prise en considération du rapport 397                             |  |
| Adoption 397  |  |

4. L'index des **commissions parlementaires**. Il liste les commissions permanentes ou spéciales qui ont tenu des travaux et présente les différentes étapes de leur processus d'étude. Cet index permet le regroupement des sujets abordés lors d'une commission, selon les différents travaux effectués (audition, audition publique, crédits budgétaires, etc.)

TABLEAU 4

**Une rubrique tirée de l'index des commissions parlementaires**

|  |   |
|--|---|
| Commission permanente des transports et de l'environnement | = titre de la commission                                      |
| AUDITION PUBLIQUE  | = mandat effectué   |
| Verre  | = vedette principale  |
| Recyclage  | = sous-vedette n° 1   |
| Mandat d'initiative CTE-20: 1-43                           | = sous-vedette n° 2 et référence (fascicule 20, pages 1 à 43) |

5. <https://www.assnat.qc.ca/thesaurus/mtwdk.exe?Session=jd4311se>

5. L'index des **mémoires**. Il énumère les personnes et organismes ayant déposé un mémoire lors d'une commission parlementaire.
6. L'index des **témoignages**. Il énumère toutes les personnes, autres que les députés et les ministres, ayant pris la parole lors d'une commission parlementaire ou d'une commission plénière.

L'un des grands défis du travail d'indexation du Journal des débats est d'assurer une constance et une uniformité des rubriques au sein d'un même index, mais également entre les index des différentes législatures. Certains sujets sont intemporels, certains reviennent périodiquement, et d'autres entraînent des débats qui perdurent sur plusieurs sessions parlementaires. Le travail d'indexation peut laisser place à une certaine subjectivité et des rubriques différentes peuvent parfois très bien représenter un même sujet. Néanmoins, la force d'un bon index réside dans sa cohérence et il est donc essentiel de regrouper ensemble les éléments qui font référence au même sujet en utilisant des rubriques similaires. Le travail de l'indexeur comprend donc également une partie de recherche dans l'index en cours et ceux passés. Dans le cas d'un sujet très populaire, l'ajout de sous-vedettes peut se révéler fort utile. Par exemple, dans le cas des nombreuses discussions entourant le projet de troisième lien entre Québec et Lévis, l'ajout de sous-vedettes permet d'orienter l'utilisateur lors de la recherche : est-il question du coût associé, des études en lien avec le projet, des types de transport envisagés, de l'impact environnemental du projet, etc. ?

Enfin, lorsqu'une session est prorogée et le travail d'indexation terminé, un travail de relecture et de corrections est nécessaire avant la publication de l'index cumulé.

## Les outils

L'Index du Journal des débats est en constante évolution depuis ses débuts et un long chemin a été parcouru depuis l'indexation sur des fiches dactylographiées jusqu'à son accès sur le site Web de l'Assemblée nationale. L'utilisation des technologies pour la gestion des index est essentielle à son bon fonctionnement. Les principaux outils utilisés pour l'indexation du Journal des débats sont les suivants :

**Cindex** est un logiciel commercial utilisé par les professionnels de l'information pour produire des index. Il permet, principalement, la saisie de données, le tri des entrées et la gestion des renvois. Il automatise un certain nombre d'opérations et facilite l'édition ainsi que la diffusion des index. Ce sont les données qui se trouvent dans les fichiers de Cindex qui constituent les différentes composantes de l'index présentées sur le site Web de l'Assemblée nationale.

**MultiTes** est un gestionnaire de thésaurus permettant l'utilisation d'un vocabulaire contrôlé, et la diffusion de son contenu directement sur le site Web de l'Assemblée nationale. Le thésaurus de l'Index du Journal des débats contient plus de 5400 termes reliés au domaine parlementaire et à l'actualité politique. Les termes, aussi appelés descripteurs, contenus dans le thésaurus sont organisés et unis entre eux par différents types de relations : hiérarchiques, associatives ou d'équivalence. Ces différentes relations entre les descripteurs permettent l'uniformisation de l'indexation et facilitent le repérage de l'information lors de recherches par l'indexeur ou par l'utilisateur. Le thésaurus est mis à jour régulièrement, soit par l'ajout de descripteurs, de notes d'application et de relations sémantiques, ou par le remplacement de termes qui ne sont plus utilisés dans le langage courant<sup>6</sup>. Depuis les débuts de l'Index du Journal des débats, de nombreux concepts ont évolué et ont donc dû être remplacés au fil du temps. Par exemple, le descripteur « femme battue » a été remplacé par « femme victime de violence conjugale », tout comme « personne en situation d'itinérance » a remplacé « sans-abri ». Parmi les concepts ajoutés récemment, on retrouve notamment « composés perfluorés », « cyber-violence » ou encore « ultramarathon ».

**IndexJD** est un logiciel développé par l'équipe informatique de l'Assemblée nationale. Il permet de faire le lien entre Cindex et le site Web de l'Assemblée nationale dans le but de rendre l'information disponible aux utilisateurs.

## Les défis

Les défis sont nombreux pour l'équipe de l'indexation du Journal des débats. Le développement des outils informatiques est l'enjeu principal : les différents logiciels utilisés ne sont pas toujours actuels et les mises à jour se font plutôt rares. Des outils performants mis à jour en continu sont primordiaux au bon fonctionnement de l'index, et ce, de l'étape de la saisie dans Cindex jusqu'à celle de la mise en ligne. En 2022, après des discussions avec certaines bibliothèques parlementaires provinciales, dont celles de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, force est de constater que les pratiques de travail et les embûches rencontrées sont très similaires. Les autres équipes d'indexation des débats (Hansard, en anglais) utilisent également le logiciel Cindex pour la création des index. Malheureusement, ce logiciel n'est pas muni d'un outil intégré permettant la publication sur le Web. Chaque équipe possède donc un outil supplémentaire, développé et entretenu par les équipes informatiques locales. Cette manière de fonctionner entraîne parfois des problèmes au niveau des mises à jour, particulièrement pour les équipes du Québec et de l'Ontario. Quant au thésaurus utilisé, seule l'Assemblée nationale du

6. <https://www.assnat.qc.ca/thesaurus/aide.html#thesaurus>

Québec en permet la consultation sur le Web, les autres assemblées législatives n'en faisant pas la publication. Cette spécificité permet, entre autres, de faciliter la recherche pour l'utilisateur.

L'évolution des technologies constitue aussi un défi auquel l'équipe devra faire face. Est-ce que nos logiciels, outils et procédures sont toujours adaptés à nos besoins? À l'époque où l'accès en ligne était le nouvel incontournable, l'équipe de l'indexation a réussi à s'adapter en y rendant accessible l'information, tout en maintenant la forme de la publication sur papier. Mais vingt ans plus tard, l'équipe est confrontée à une remise en question des méthodes de travail et de l'accès à l'information. La plupart des usagers consultent aujourd'hui le Journal des débats et son Index dans leurs versions Web, ce dernier comptant à lui seul en moyenne 60 000 consultations par année. Bien qu'aucune décision n'ait encore été prise à cet effet, il est légitime de croire que la publication sur papier vienne à disparaître dans un avenir rapproché. Les réflexions concernant la révision des méthodes de travail sont entamées. Une indexation à même la version HTML du Journal des débats, en utilisant les marqueurs d'heure comme indicateur de référence, serait la prochaine étape logique vers l'amélioration des pratiques. Dans ce contexte, est-ce que l'indexation par rubriques demeure pertinente, ou est-ce qu'une indexation par mots-clés ne serait-elle pas plus adaptée? Il faudra également réfléchir à la présentation de l'information afin d'assurer une expérience conviviale pour l'utilisateur.

Enfin, l'intelligence artificielle continuera de se développer dans les prochaines années et elle nous amènera, sans aucun doute, à modifier de nouveau nos procédures de travail. Est-ce qu'une partie du travail d'indexation pourra être automatisée? Il sera nécessaire de se pencher sur la question et de réfléchir à ce que l'IA pourrait apporter à l'Index du Journal des débats. Ainsi, les prochaines années seront riches en réflexion pour l'équipe de l'indexation du Journal des débats.

## Conclusion

En 2024, l'Index du Journal des débats aura 60 ans. Le chemin parcouru depuis sa création a été jalonné par les développements technologiques et l'ajout d'outils permettant de le perfectionner et de diffuser son contenu à un plus large public. Suivant l'évolution des activités de l'Assemblée nationale, l'Index du Journal des débats s'est étoffé, reflétant les multiples facettes du travail parlementaire. Si l'Index est parvenu à conserver sa pertinence au fil du temps, c'est qu'il a réussi à faire face aussi bien au développement des travaux parlementaires qu'aux changements technologiques au sein de la société. L'Index sera assurément soumis à de nouvelles modifications au cours des prochaines années. Il sera alors primordial d'innover, de remettre en question les façons de faire actuelles et de s'arrimer aux nouvelles tendances en recherche d'information, afin d'assurer sa légitimité tout en mettant en valeur son caractère unique.

---

## SOURCES CONSULTÉES

- Buteau, R. (2015). De l'imprimé au virtuel: L'Index du Journal des débats, 1964-2014. *Bulletin de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale*, vol. 44 (1): p. 22-27.
- Description du contenu de l'Index du Journal des débats. Repéré à [www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/journaux-debats/index-jd/description-contenu.html](http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/journaux-debats/index-jd/description-contenu.html)

- Index du Journal des débats. Repéré à [www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/journaux-debats/index-jd/43-1.html](http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/journaux-debats/index-jd/43-1.html)
- Thésaurus du Journal des débats. Repéré à [www.assnat.qc.ca/thesaurus/aide.html#thesaurus](http://www.assnat.qc.ca/thesaurus/aide.html#thesaurus)

# LA LITTÉRATURE GRISE

## Atout d'une bibliothèque parlementaire

**Simon MAYER, M.S.I.**

Bibliothécaire  
Assemblée nationale du Québec  
simon.mayer@assnat.qc.ca

RÉSUMÉ | ABSTRACT

La présence de la littérature grise s'est considérablement accrue sous forme numérique dans les collections de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec au cours de la dernière décennie. Ce genre de documentation de recherche possède quelques caractéristiques qui lui permettent de participer aux besoins informationnels particuliers de la communauté parlementaire. Le développement de cette collection présente des enjeux de repérage, de développement de collection, et de pérennisation sur lesquels la Bibliothèque s'est penchée au fil du temps. Cet article présente cette expérience.

*The presence of grey literature in digital form in the collections of the Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec has increased considerably over the past decade. This type of research documentation has several characteristics that enable it to meet the specific information needs of the parliamentary community. The development of this collection raises issues of retrieval, collection development, and sustainability, which the library has addressed over the years. This article presents this experience.*

### Introduction

La Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec a depuis longtemps comme première mission de fournir une offre documentaire approfondie, utile et à jour aux élus et intervenants des activités politiques et législatives de la législature québécoise (Bernier, Sauvageau, 2008). Aux riches rayonnages de la Bibliothèque, constitués d'ouvrages imprimés acquis au fil des années, s'ajoutent les documents numériques auxquels appartient un ensemble de documents qui échappent en bonne partie au milieu traditionnel de l'édition, autant commerciale que gouvernementale. Ces documents, qu'on peut qualifier de littérature grise, sont issus de travaux de recherche, et constituent un bassin documentaire utile à la réponse aux besoins d'information des clientèles de la Bibliothèque. Cette documentation est aujourd'hui principalement transmise en format numérique par ses producteurs et premiers diffuseurs. Elle est, comme l'ensemble des collections de la Bibliothèque, à la disposition des chercheurs, citoyens et regroupements qui souhaitent s'informer sur les enjeux et connaître les écosystèmes informationnels entourant l'action gouvernementale et législative.

Dans cet article, l'auteur partage l'expérience de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec concernant le développement d'une collection de littérature grise numérique. Il vise à signaler la présence de ce corpus à l'ensemble des milieux documentaires concernés par la recherche d'information de qualité permettant d'alimenter les réflexions dans le débat public, en offrant une illustration de pratiques entourant le développement d'une telle collection. Après une introduction au développement des collections à la Bibliothèque et une présentation de quelques particularités des besoins des clientèles parlementaires, l'article présente une typologie observée de la littérature grise numérique diffusée par la Bibliothèque ainsi que de ses producteurs. L'article aborde ensuite les modalités du repérage, de l'acquisition et de la diffusion de cette collection.

### Le contexte du développement d'une collection numérique particulière

#### Une bibliothèque particulière

Depuis 1802, la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec a comme premier mandat de soutenir les activités

professionnelles des parlementaires, mission à laquelle s'est ajoutée, progressivement, une vocation patrimoniale. (Bernier, Sauvageau, 2008) Ce dernier volet a permis la constitution de trésors documentaires. À titre d'exemple, la Bibliothèque a acquis la collection personnelle de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, premier titulaire du poste de premier ministre du Québec, quelques années après un incendie qui, en 1883, a transformé en cendres une majeure partie des collections de la Bibliothèque (Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, s. d.). La Bibliothèque a notamment par la suite pu constituer, grâce aux abonnements longtemps tenus aux journaux publiés dans toutes les circonscriptions électorales du Québec, un ensemble documentaire unique regorgeant d'information de première main témoignant de l'histoire de tout le Québec.

C'est avec le souci de poursuivre le développement d'une offre documentaire adéquate pour appuyer le travail de ses clientèles que, dès 1997, la Bibliothèque entreprend le signalement de documents numériques dans son catalogue grâce à l'insertion d'hyperliens à des notices. Cette pratique s'insérera dans sa *Politique de gestion des collections*, sur laquelle l'équipe de la Bibliothèque s'appuie pour développer ses collections sur le parlementarisme, le droit, la science politique, l'histoire et la culture du Québec ainsi que, plus généralement sur les sujets susceptibles d'être l'objet d'un projet de loi ou de toucher au champ d'action des politiques publiques. À partir de 2007, l'institution acquiert un serveur qui lui offre le socle nécessaire à la stabilisation de la diffusion et au développement pérenne de ses collections numériques. Ce serveur accueille alors les documents textuels sous le format PDF. Un travail rétrospectif d'intégration des documents sous ce format se tiendra éventuellement pour remplacer les liens auparavant insérés.

## Les services impliqués dans le développement de collection

Le développement des collections de la Bibliothèque est réalisé par deux équipes. Le service de l'information, auparavant nommé service de la référence, intervient en amont lorsqu'il y a lieu de repérer et de sélectionner les documents, en procédant à une évaluation de pertinence. C'est le cas pour les ouvrages issus du marché de l'édition, les documents de littérature grise qui échappent au marché de l'édition, les publications gouvernementales du Canada, ainsi que pour les mémoires déposés dans le cadre de consultations ministérielles. De son côté l'équipe du service du développement des collections et du traitement documentaire procède à l'acquisition et au traitement de tous les documents, imprimés comme numériques. Les documents numériques sont repérés par l'équipe de ce service lorsque

les titres sont désignés pour être traités systématiquement par la Bibliothèque, ce qui est le cas pour les publications gouvernementales québécoises, les acquisitions récurrentes, et les publications issues des travaux parlementaires, comme les mémoires déposés en commissions parlementaires.

L'activité de repérage associée à la sélection des documents a été attribuée à l'équipe du service de l'information compte tenu de l'expertise développée par les bibliothécaires de référence, qui, en première ligne, avec une équipe de techniciennes, offrent aux principales clientèles de l'institution un niveau élevé de services d'information, qui va bien au-delà de la présentation des collections et de la formation à l'utilisation des outils de recherche.

Lorsqu'il ne s'agit pas d'une demande d'information factuelle ou concernant l'accès à un document, le dossier d'information réalisé par l'équipe peut prendre plusieurs formes, dont la réalisation d'une recension bibliographique annotée, d'un dossier permettant de dresser un cadre légal et réglementaire sur une question, d'une recension des initiatives ou des politiques prises par d'autres juridictions à l'endroit d'un enjeu public, d'une veille de l'actualité et des publications de recherche sur un sujet, mais aussi d'une revue de presse pour connaître le fil des événements sur un sujet ou les annonces gouvernementales récentes, ou encore d'une recension des programmes de financement gouvernementaux. Les requêtes et leurs réponses sont consignées dans base de connaissances développée à l'aide du logiciel Ultima, qui est lié aux activités institutionnelles de gestion électronique des documents (GED) (Ménard, 2020). L'équipe du service de l'information se considère donc bien au fait des besoins documentaires de ses clientèles, pour lesquelles elle répond à des requêtes et tient des communications de manière quotidienne. Les membres de l'équipe agissent également assidûment à la fois en tant que générateurs et utilisateurs des outils de recherche de la Bibliothèque, soit du catalogue CUBIQ, partagé avec le réseau des bibliothèques gouvernementales québécoises, ainsi que de bases de données maison<sup>1</sup>, développées pour appuyer l'efficacité de la réponse aux requérants, ainsi que pour une diffusion plus large visant la population. L'alimentation de ces outils de recherche nécessite une surveillance soutenue du Web.

Comme il est question dans cet article de littérature grise, il est opportun de souligner que la Bibliothèque comprend aussi un service de recherche qui offre l'expertise d'analystes pour l'accompagnement des députés dans le cadre de certains travaux des commissions parlementaires, notamment par la rédaction de rapports de mandats. Ces analystes

1. Plusieurs de ces bases de données sont accessibles à tous : <https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/fr/24-bases-de-donnees>

réalisent aussi des notes de recherches à l'intention de cette clientèle, ainsi qu'à des fins d'information citoyenne<sup>2</sup>.

## Clientèles de la Bibliothèque et littérature grise

### Support au travail parlementaire

La Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec offre en premier lieu ses services à ses clientèles dites prioritaires. Celles-ci sont composées des députés, de leur personnel politique, des services de recherche des partis politiques, et du personnel des bureaux de circonscriptions. S'ajoutent les personnes qui travaillent dans le secteur administratif de l'Assemblée, les journalistes de la Tribune de la presse, les personnes désignées par l'Assemblée nationale, ainsi que le Lieutenant-gouverneur (Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, s. d.). La Bibliothèque est aussi ouverte au grand public, qui peut bénéficier d'un service d'aide à la recherche.

Les bibliothécaires de référence, dans le cadre de leurs activités de référence et de développement des collections, doivent tenir compte de particularités importantes du travail des personnes desservies. Les élus ont un emploi du temps très occupé, alors qu'ils doivent jongler à l'intérieur d'un spectre de responsabilités et de connaissances très étendu, nécessitant des connaissances aiguisées (IFLA Section on Library and Research Services for Parliaments Section, 2022, p. 13). Le parlementaire a trois grands rôles principaux : de législateur, de contrôleur, et d'intermédiaire. Ces rôles l'amènent à participer à plusieurs activités parlementaires, comme la proposition et l'étude de projets de lois, l'analyse et le contrôle des politiques et des administrations gouvernementales, qui peuvent toucher à toutes les sphères des activités humaines, en plus du travail en circonscription, pour lequel il y a un grand nombre d'enjeux locaux à saisir (Deschênes, 1995). La tenue de ces rôles requiert des ressources informationnelles qui présentent l'information de manière à la fois factuelle, analytique et synthétique. Dans ce contexte, le service de l'information est sollicité pour répondre rapidement, avec précision et qualité, aux demandes de cette clientèle. Sans négliger l'acquisition de documents de nature à répondre aux besoins

de réflexion théorique ou étendue, besoins davantage comblés par les ouvrages imprimés<sup>3</sup>, les collections numériques sont développées avec comme objectif de répondre à des besoins d'information plus ciblés. Gaston Bernier soulignait en 2005, en s'inspirant de Jean-François Le Men (Le Men, 1984) : « l'information acheminée aux élus devrait-elle, en ce qui a trait au fond, provenir de sources diverses, être complète et approfondie, exhaustive et nuancée, sûre ou fiable, rigoureuse, précise et objective. De plus, devrait-elle encore, cette fois en regard de la forme, être claire, condensée, synthétique, concise et rapide » (Bernier, 2005, p. 208). Les publications de littérature grise permettent bien souvent de répondre à ces exigences. Les activités de développement de collection et de référence à la Bibliothèque permettent d'observer que les publications de littérature grise émanent de nombreux domaines de recherche, généralement pour viser un sujet d'intérêt public précis, alors qu'un souci de médiation leur donne généralement une forme condensée et directe.

### Typologie de la littérature grise à la Bibliothèque

Joachim Schöpfel a défini la littérature grise comme correspondant « à tout type de document produit par le gouvernement, l'administration, l'enseignement et la recherche, le commerce et l'industrie, en format papier ou numérique, protégé par les droits de propriété intellectuelle, de qualité suffisante pour être collecté et conservé par une bibliothèque ou une archive institutionnelle, et qui n'est pas contrôlé par l'édition commerciale » (Schöpfel 2012, p. 14). Le développement de collection pour ce type de document, qui n'est pas disponible sur le marché du livre ou des fournisseurs de ressources numériques, nécessite des efforts particuliers de repérage, de sélection et d'acquisition qui participent à la spécificité de l'expertise des milieux documentaires spécialisés.

En plus des nombreux types de publications gouvernementales et parlementaires, la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec intègre à ses collections une grande variété d'autres documents assimilables à la littérature grise, publiés aujourd'hui quasi-exclusivement en format numérique. Une observation des titres acquis dans ce format par

2. Voir notamment : Les études détaillées <https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/fr/10186-les-etudes-detaillees>

Matière à réflexion <https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/fr/10192-matiere-a-reflexion>

La 42<sup>e</sup> législature en bref <https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/fr/14142-la-42e-legislature-en-bref>

En bref : <https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/fr/3650-en-bref-notes-d-information-de-la-bibliotheque>

3. La Bibliothèque ne diffuse encore pas de livres numériques issus du marché de l'édition, mis à part quelques titres diffusés sous licence de diffusion ouverte Creative Commons. Les besoins de la Bibliothèque à cet égard ne trouvent pas de réponse dans les bouquets offerts aux bibliothèques publiques et aux bibliothèques universitaires, pour des raisons de couverture et de budget. Une solution intermédiaire et adaptée a déjà été évoquée dans le cadre de discussions avec un producteur, mais l'initiative n'a pas vu le jour.

la Bibliothèque au cours des dix dernières années, couplée à une consultation de la typologie établie par GreyNet International (GreyNet International, s. d.), nous permet d'observer et de rapporter les types de documents suivants : rapports de recherche, notes de recherche, notes d'analyse, documents d'information compréhensive, communications et comptes-rendus, enquêtes et sondages, propositions et recommandations de politiques publiques ou de mesures législatives, études comparatives, prises de positions, documents légaux, livres blancs, rapports commandés par des instances publiques, mémoires déposés, recensions de politiques, de législations ou de bonnes pratiques, rapports et portraits statistiques, guides compréhensifs, guides de bonnes pratiques, plans d'action, documents de concertation, mémoires de maîtrise et thèses de doctorat.

Comme ces types de documents connaissent tous aujourd'hui une diffusion quasi-exclusivement en format numérique, la Bibliothèque en fait l'acquisition sous cette forme, mais a opté pour l'impression dans le cas des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat, leur diffusion numérique étant déjà assumée par les institutions universitaires. Certains de ces travaux académiques sont toutefois imprimés à l'Assemblée nationale pour intégrer le catalogue CUBIQ et les rayonnages de la Bibliothèque, favorisant les heureuses découvertes issues de butinage. Leur forme plus longue, appelant une lecture soutenue, se prête bien au support papier. La Bibliothèque intègre aussi dans ses outils de recherche les références aux mémoires et thèses qui traitent de sujets d'intérêt pour sa mission, mais elle ne peut pas en héberger les fichiers.

En plus des ministères, des gouvernements de proximité, des organismes et autres instances publiques, il existe plusieurs types de producteurs de littérature grise. Une observation des titres acquis par la Bibliothèque depuis une décennie permet de rapporter ces principaux types de producteurs, dans le contexte politique et des secteurs connexes : chercheurs et groupes de recherche universitaires, *think tanks*, organisations de recherche en politiques publiques, observatoires, associations sectorielles ou professionnelles, groupes d'intérêts, parlements, organisations internationales, instances de travail intergouvernemental ou interparlementaire, partis politiques, institutions financières, firmes de consultants ou firmes de recherche mandatées par des administrations publiques ou privées, comités ad-hoc et groupes de travail. Ces organismes ont souvent une préoccupation pour la diffusion de leur production éditoriale, et diffusent bien souvent une infolettre, ou sinon, alimentent au moins une section de leur site Web dédiée à la diffusion de leurs publications.

## Les rouages du développement de la collection de littérature grise numérique

### Repérage et sélection

La Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec intègre des publications de littérature grise à ses collections depuis longtemps. La collecte s'est toutefois trouvée facilitée par le développement de la diffusion de ces publications sur le Web. Ce type de publications n'étant pas signalé sur le marché de l'édition, la collecte dépendait auparavant d'une certaine volonté de diffusion des producteurs de contenus et de la présence ou l'absence de réseaux développés par le personnel de la Bibliothèque. Le passage de la littérature grise au support numérique implique dorénavant une surveillance accrue du Web, qui permet à la Bibliothèque de tendre vers à une relative exhaustivité, en fonction de sa politique de développement de collection, et des ressources professionnelles disponibles.

La repérage des publications s'intègre au travail de sélection de l'activité de développement de collection assuré par l'équipe de sept bibliothécaires de référence du service de l'information de la Bibliothèque. Le logiciel de surveillance Web *WebSite-Watcher* est utilisé pour détecter l'apparition de contenu sur une sélection de sites Web. Des sondes du Web sont exercées en continu ou lancées de manière périodique, selon la préférence du bibliothécaire. L'abonnement aux infolettres, particulièrement celles d'organismes et de groupes de recherche, est aussi très utile au repérage, qui est complété par une surveillance de la presse d'actualité ainsi que par des dispositifs propres à chacun des bibliothécaires, comme des alertes Google, ou encore de la surveillance de communiqués de presse en utilisant des termes de recherche comme « étude » et « rapport ». Comme pour les autres types de publications, les bibliothécaires s'appuient sur les critères établis par la *Politique de gestion des collections* qui spécifient le niveau de développement de la collection à l'intérieur des diverses disciplines, les principales étant la politique et le parlementarisme, le droit, l'histoire, l'économie et les finances publiques, l'environnement, la santé et les sujets sociaux.

En plus d'un critère concernant le niveau de couverture géographique pour les différents sujets couverts par la *Politique de gestion des collections*, le niveau scientifique et l'approche communicationnelle de ces documents sont pris en compte. Les bibliothécaires, animés d'un principe impératif de neutralité politique, veillent aussi à respecter un critère de représentativité du spectre politique dans le développement des collections, choisissant les écrits davantage

sur la base de la leur rigueur factuelle et scientifique et de leur qualité communicationnelle, que de leur perspective argumentaire. La Bibliothèque retient tout de même peu de documentation destinée à un lectorat d'experts, au langage très scientifique, à l'exception des sujets logés au cœur de sa mission, comme le parlementarisme, la science politique et le droit. Mais, contrairement à ces deux premiers sujets, le droit ne connaît toutefois pas de développement aussi exhaustif sur support numérique dans la collection, comme la littérature de doctrine juridique connaît déjà une diffusion accessible et exhaustive sur des plateformes spécialisées.

## Évolution quantitative de la collection

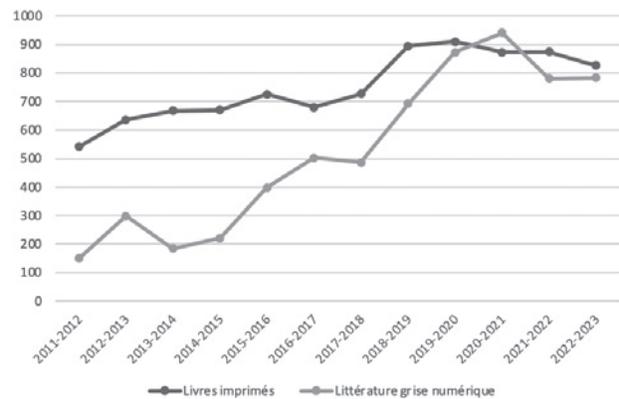
Depuis quelques années, les documents numériques ont pris une place grandissante dans l'ensemble des titres choisis par l'équipe<sup>4</sup>. De plus ou moins 200 titres acquis annuellement au début de la décennie 2010, ce nombre a quadruplé, puis s'est stabilisé ces dernières années, après un bond important qui a précédé et qui aurait été amplifié par la période pandémique, pour se situer depuis tout juste derrière le nombre de livres imprimés acquis sur le marché des librairies (voir tableau 1). Devant ce bond, une mise au point a été nécessaire au sein de l'équipe durant l'année 2020-2021 afin de resserrer la vigilance des bibliothécaires face aux critères de pertinence appliqués au développement de cette collection numérique, dans le but de limiter l'augmentation des ressources impliquées par celle-ci dans la chaîne de traitement documentaire.

## Acquisition des documents

Les titres de littérature grise numérique sélectionnés pour intégrer la chaîne de traitement documentaire y entrent de façon similaire à celle des documents imprimés. Une fois repéré et sélectionné par les bibliothécaires de référence, le document est acquis, catalogué et indexé par l'équipe du service du développement des collections et du traitement documentaire, qui procède dans un premier temps à la demande d'autorisation de diffusion auprès de l'éditeur/producteur/premier diffuseur du document. L'offre de la Bibliothèque de prêter gracieusement son concours à la diffusion des documents auprès de décideurs emporte d'habitude rapidement l'adhésion. Dans le cas de la littérature

TABEAU 1

Nombre d'acquisitions annuelles de livres imprimés et de littérature grise numérique par la Bibliothèque par année financière de 2011-2012 à 2022-2023



grise numérique, l'enjeu commercial est généralement absent, alors que l'objectif est bien souvent une quête d'influence et de visibilité. Le principal défi à ce stade est d'arriver à obtenir le bon lien de communication auprès de l'organisme producteur. La voie d'une entente à la pièce prenant une forme juridique a été écartée pour éviter d'alourdir le processus. La Bibliothèque a plutôt choisi de demander simplement cette autorisation par courriel et d'en consigner le courriel de réponse. Des ententes globales ont toutefois été réalisées auprès de certains organismes producteurs pour éviter d'avoir à se référer à eux au moment de chaque acquisition.

L'équipe du service du développement des collections et du traitement documentaire s'occupe par ailleurs du repérage Web des publications gouvernementales, parmi lesquelles se trouve de la littérature grise, qui prend notamment la forme de rapports, d'avis scientifiques, de documents normatifs, et d'études statistiques. Pour les repérer, des techniciennes du service surveillent les sites Web des ministères et organismes, qui ne signalent pas leurs nouvelles publications de manière uniforme. Pour alléger ce travail, il serait intéressant d'obtenir un dépôt systématique de ces publications. Le dépôt légal des publications gouvernementales a beau être enchâssé dans la Loi de l'Assemblée nationale depuis 1982, grâce à l'article 132, qui enjoint les ministères et organismes du gouvernement québécois ainsi que les organismes du réseau de la santé et des services sociaux à déposer deux exemplaires des documents qu'ils publient (Loi sur l'Assemblée nationale, 1982), il n'est toutefois pas considéré pour ce qui est des publications numériques. La Bibliothèque a obtenu récemment un avis juridique à l'effet que l'article 132 peut s'appliquer aussi aux publications en format numérique, et elle s'appête à informer les ministères et organismes, ainsi que le réseau de la santé et des services sociaux de l'existence du dépôt numérique.

4. Les chiffres présentés dans ce paragraphe et dans le tableau 1 proviennent d'une addition des documents sélectionnés par année financière, sur le marché de l'édition, pour les livres imprimés, ainsi que sur le Web, pour les titres de littérature grise numérique. Les chiffres représentent des documents qui ont tous en commun d'avoir été sélectionnés individuellement par les bibliothécaires responsables du développement des collections, excluant de fait les publications gouvernementales et parlementaires, qui sont, elles, traitées systématiquement. La compilation de ces données a été rendue possible grâce à une pratique qui a gardé la même forme à la Bibliothèque depuis l'année financière 2011-2012.

## Élagage de la collection numérique

Soumise à la *Politique de gestion des collections*, la littérature grise numérique doit passer par un exercice d'élagage selon les critères établis. L'objectif principal de l'exercice, mené périodiquement par le service de l'information, est de conserver la pertinence et l'utilité de la collection, et d'en éviter l'encombrement (Chant, 2015), quand on sait que la Bibliothèque ajoute beaucoup de titres annuellement au catalogue CUBIQ, outil partagé par plusieurs bibliothèques gouvernementales. Dans cette optique, les titres peuvent être retirés de la collection une fois que leur période d'utilité pressentie pour répondre aux besoins d'information des clientèles prioritaires est écoulee. Concrètement, les bibliothécaires du service de l'information travaillent à partir de listes de documents associés à des segments de la classification Dewey, classés selon le champ de cote de localisation, le travail d'évaluation étant réalisé de manière similaire à celui réalisé pour l'élagage des collections physiques, qui est réalisé en consultant le rayonnage.<sup>5</sup> Cette méthode permet d'évaluer la pertinence de chaque document en regard de la collection sur un sujet. L'équipe de la bibliothèque agit toujours avec précaution et, dans le doute, conserve les titres.

Le mandat patrimonial de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec exclue des activités d'élagage les publications québécoises et, par extension, mais dans une moindre mesure, les publications canadiennes. La Bibliothèque se doit de conserver des documents numériques qui permettront de témoigner de l'évolution des écosystèmes informationnels, des enjeux et des débats politiques qui auront animé la société québécoise et ses décideurs. Cet objectif de pérennisation l'emporte donc sur celui de désencombrement, d'autant que les publications de littérature grise, n'étant généralement pas sujettes au dépôt légal, ne seront pas nécessairement acquises et conservées par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).

## Support PDF

La pérennisation des documents numériques passe par l'hébergement des fichiers qui les portent. Une fois catalogués et indexés, les fichiers PDF des documents sont déposés sur un serveur institutionnel auquel réfèrent les notices du catalogue CUBIQ. C'est pour répondre aux enjeux de stabilisation de l'accès et de pérennisation de la diffusion des documents textuels numériques que la Bibliothèque a, comme bien des institutions à vocation patrimoniale, opté

pour l'utilisation du support PDF (Bieman, Vinh-Doyle, 2019). Ce choix s'est présenté sous forme d'évidence à la Bibliothèque, vu l'utilisation de ce support qui était observée chez les producteurs de contenus textuels. L'hébergement sur un serveur institutionnel permet de stabiliser l'accès aux documents par rapport à l'intégration de liens url aux notices, les emplacements Web des documents pouvant connaître des changements, et les documents pouvant en venir à disparaître. Le support PDF étant encore aujourd'hui le support de choix des diffuseurs, il est permis d'espérer que l'utilisation de ce support se maintiendra, et que l'éventualité d'une évolution vers un autre support serait accompagnée de solutions de migration de support depuis le PDF. Il reste que la Bibliothèque, comme bien d'autres institutions documentaires patrimoniales, rencontre un enjeu de gestion des contenus Web dynamiques, enjeu sur lequel elle s'est peu penchée encore.

## Usages et diffusion

Les activités de repérage des publications numériques ont l'avantage de connaître plus d'un usage. Bien que ce soit souvent le cas pour les titres de littérature grise numérique, toutes les publications retenues ne trouvent pas le chemin du catalogue CUBIQ, alors que l'activité de surveillance permet aussi de repérer de la documentation publiée, mais nichée, comme des articles de revues numériques, académiques ou sectorielles, des chapitres d'ouvrages académiques, ou encore des sites Web thématiques. En plus d'être crucialement instrumentale pour le développement de collection sur un vaste spectre de sujets, la surveillance du Web permet aussi aux bibliothécaires d'alimenter des veilles stratégiques thématiques ciblées ou sectorielles diffusées auprès des clientèles du service de l'information. Cette pratique donne une valeur ajoutée à l'activité de surveillance, par sa contribution à une diffusion accrue de l'information.

Pour dynamiser et élargir la diffusion des titres de littérature grise numérique, comme de tous types de documents numériques acquis ou simplement repérés par la Bibliothèque, le service de l'information signale promptement, sans attendre le traitement documentaire, une sélection de références dans la liste des nouveautés diffusée chaque semaine par la Bibliothèque sur l'Intranet institutionnel, ainsi que par l'envoi d'une infolettre chaque mercredi. L'abonnement à cette infolettre, qui compte plus de 2 000 abonnés, est ouvert autant aux clientèles prioritaires de la Bibliothèque qu'aux citoyens intéressés<sup>6</sup>. Cette méthode de communication offre une occasion toujours renouvelée pour le service de l'information de démontrer la pertinence et l'actualité de la Bibliothèque, qui profite d'une position de médiation

5. La Bibliothèque n'évalue pas la pertinence de ses collections en fonction des statistiques de prêt. Bien que celles-ci constituent un indicateur, les ouvrages sont surtout évalués en fonction d'utilité pressentie pour la réponse à une éventuelle recherche des clientèles de la Bibliothèque.

6. L'abonnement aux infolettres de la Bibliothèque est ouvert à tous : <https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/fr/596-recevez-de-nos-nouvelles>

exceptionnelle entre la recherche et le pouvoir politique et législatif pour donner une impulsion à la visibilité et, potentiellement, à l'influence de travaux de recherche auprès des décideurs du Québec.

## Conclusion

Le développement d'une collection numérique de littérature grise à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec fait partie des stratégies d'adaptation adoptées par le service de l'information pour évoluer stratégiquement, avec pertinence, dans le contexte de la dématérialisation progressive des publications. Elle trouve surtout sa motivation dans les efforts de réponse efficace aux besoins informationnels de ses clientèles. En plus d'améliorer le repérage de ces ressources numériques, et donc de répondre plus rapidement et efficacement aux demandes de recherches, le travail de repérage effectué permet d'enrichir de nombreuses veilles documentaires et de signaler promptement une sélection de ces documents aux clientèles de la Bibliothèque chaque semaine, pendant que l'acquisition de ces documents numériques permet d'en pérenniser la

diffusion, et de répondre ainsi également à la mission de conservation patrimoniale de la Bibliothèque.

La Bibliothèque participe actuellement à l'évaluation des options pour l'utilisation d'un nouveau catalogue de bibliothèque. L'adoption d'un catalogue de type outil de découverte permettrait, dans l'optique du développement des collections numériques de l'institution, y compris de celles des archives institutionnelles, d'interroger non seulement les champs des notices du catalogue, mais également le texte des documents numériques hébergés par la Bibliothèque, approfondissant les possibilités de repérage des collections. Les réflexions concernant les développements à venir de l'offre documentaire numérique de la bibliothèque devront tenir compte de ce principal dispositif de gestion et de repérage des collections.

Cet article avait pour but de partager l'expérience de développement d'une collection de littérature grise numérique dans le contexte d'un milieu documentaire bien circonscrit, celui de l'Assemblée nationale du Québec. Il serait intéressant de connaître d'autres pratiques et d'échanger sur les expériences de bibliothèques ayant des missions apparentées.

---

## SOURCES CONSULTÉES

- Bernier, G. (2005). Organisation des ressources documentaires d'un parlement. *Documentation et bibliothèques*, 51(3): 207-211. <https://doi.org/10.7202/1029500ar>
- Bernier, G., Sauvageau, P. (2008). La Bibliothèque du Parlement québécois, son lectorat et les services. *Documentation et bibliothèques*, 54(2): 87-90. doi.org/10.7202/1029315ar
- Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec. (s. d.). *La collection Pierre-Joseph-Olivier-Chauveau*. Repéré à [www.bibliotheque.assnat.qc.ca/fr/2121-la-collection-pierre-joseph-olivier-chauveau](http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/fr/2121-la-collection-pierre-joseph-olivier-chauveau)
- Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec. (s. d.). Mission. Repéré à [www.bibliotheque.assnat.qc.ca/fr/551-mission](http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/fr/551-mission)
- Bieman, E., Vinh-Doyle, W. (2019). *Recommandations relatives aux formats de fichier pour la préservation numérique - Stratégie de numérisation du patrimoine documentaire*. Repéré à [www.canada.ca/fr/reseau-information-patrimoine/services/preservation-numerique/recommandations-formats-fichier-preservationnumerique.html](http://www.canada.ca/fr/reseau-information-patrimoine/services/preservation-numerique/recommandations-formats-fichier-preservationnumerique.html)
- Chant, I. (2015). The Art of Weeding: Collection Management. *Library Journal*, 2015, 23 juin. [www.libraryjournal.com/story/the-art-of-weeding-collection-management](http://www.libraryjournal.com/story/the-art-of-weeding-collection-management)
- Deschênes, G. *Le député québécois*. Sainte-Foy: Publications du Québec, 1995.
- GreyNet International. (s.d.). *Document Types in Grey Literature*. Repéré à [www.greynet.org/greysourceindex/documenttypes.html](http://www.greynet.org/greysourceindex/documenttypes.html)
- IFLA Section on Library and Research Services for Parliaments Section. (2022). *Guidelines for parliamentary libraries*. Geneva, Switzerland: Inter-Parliamentary Union; Netherlands: IFLA, International Federation of Library Association and Institutions. [www.bibliotheque.assnat.qc.ca/DepotNumerique\\_v2/AffichageNotice.aspx?idn=113312](http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/DepotNumerique_v2/AffichageNotice.aspx?idn=113312)
- Le Men, J.F. (1984). *L'information du Parlement français*. Paris: La Documentation française.
- Loi sur l'Assemblée nationale. (1982). c. 62, a. 132. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/A-23.1#se:132>
- Ménard, C. (2020). Mieux connaître pour mieux aider: l'implantation d'un système de gestion des demandes de référence à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec. *Documentation et bibliothèques*, 66(3): 38-46. doi.org/10.7202/1071200ar
- Schöpfel, J. (2012). Vers une nouvelle définition de la littérature grise. *Cahiers de la documentation - Bladen voor documentatie*, 3: 14-24. [www.abd-bvd.be/wp-content/uploads/2012-3\\_Schopfel.pdf](http://www.abd-bvd.be/wp-content/uploads/2012-3_Schopfel.pdf)

# LE PROJET DU CADRE DE GOUVERNANCE DE L'INFORMATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

**Julie RODRIGUE, M.S.I., M.B.A.**

Directrice de la Bibliothèque  
Assemblée nationale du Québec  
julie.rodrique@assnat.qc.ca

RÉSUMÉ | ABSTRACT

L'Assemblée nationale du Québec a adopté un cadre de gouvernance de l'information pour préserver et rendre accessible les ressources informationnelles. Ce cadre vise l'efficacité organisationnelle, la transparence, l'innovation et la collaboration. Amorcé en 2021, le projet s'est concrétisé en 2023.

L'adoption du cadre de gouvernance de l'information a été perçue comme un acte fort, reconnaissant l'information comme un actif stratégique. La gouvernance de l'information est vitale pour le bon fonctionnement et l'efficacité des institutions parlementaires ; elle définit les paramètres de la responsabilité et confère une légitimité aux yeux de la société civile. La réussite de sa mise en œuvre reposera sur la collaboration, la transparence et l'engagement de tous, tout en tenant compte des nouvelles réalités technologiques.

L'article souligne l'importance de la gouvernance de l'information dans les parlements et son évolution continue nécessitant la collaboration des parties prenantes.

*The National Assembly of Québec has adopted an information governance framework to preserve and make accessible its information resources. The framework aims to promote organizational efficiency, transparency, innovation, and collaboration. Initiated in 2021, the project came to fruition in 2023.*

*The adoption of the information governance framework was seen as a powerful act, recognizing information as a strategic asset. Information governance is vital for the proper functioning and effectiveness of parliamentary institutions ; it defines the parameters of accountability and confers legitimacy in the eyes of civil society. Its successful implementation will depend on collaboration, transparency, and commitment on the part of all, while taking account of the new technological realities.*

*The article highlights the importance of information governance in parliaments and its ongoing evolution, which requires the collaboration of all stakeholders.*

**L**es parlements sont bien plus que de simples lieux de délibérations politiques. Ils constituent de véritables trésors d'informations, rassemblant archives, rapports, lois et documents parlementaires qui reflètent l'évolution de notre société. Consciente de la valeur des informations qu'elle détient, l'Assemblée nationale a entrepris une démarche pour développer un cadre de gouvernance, garantissant ainsi la conservation, l'accessibilité et l'intégrité à long terme de celles-ci.

Notre texte présente le projet qui a émergé en 2021 pour prendre forme en 2022 et finalement se concrétiser en 2023 par l'adoption d'un Cadre de gouvernance de l'information. Nous exposons dans un premier temps un état de la situation en effectuant un survol des résultats d'un étalonnage réalisé auprès d'autres institutions législatives, en mettant

l'accent plus particulièrement sur les parlements du Canada (provinciaux et fédéral). Ensuite, nous aborderons brièvement certains enjeux informationnels pour lesquels la gouvernance de l'information peut apporter des solutions. Nous nous attarderons finalement sur le projet mené par l'administration de l'Assemblée nationale. Enfin, nous présentons les grandes lignes du document, en mettant en évidence le principal défi rencontré et les bénéfices de cette initiative.

## La gouvernance d'information dans les parlements

Avant d'aborder le sujet qui nous occupe, il est pertinent de présenter brièvement la Bibliothèque de l'Assemblée

nationale afin de mettre en lumière certaines particularités. Unique en leur genre, les bibliothèques parlementaires jouent un rôle fondamental dans la préservation et la mise à disposition de connaissances, offrant ainsi un accès à tous les acteurs de la vie politique, qu'ils soient parlementaires, chercheurs ou population engagée.

Au cœur de l'information de l'Assemblée nationale du Québec se trouve sa Bibliothèque. Celle-ci, dont les origines remontent à 1802 (Bibliothèque de l'Assemblée nationale, Histoire), est composée de soixante-dix employés répartis en quatre équipes :

- Le service de l'information
- Le service du développement des collections et traitement documentaire
- Le service des archives et de la gestion documentaire
- Le service de recherche parlementaire.

Ce sont donc la plupart des métiers des sciences de l'information que l'on retrouve au sein de l'institution, contrairement, par exemple, aux bibliothèques publiques ou universitaires. Institution incontournable pour les parlementaires et les chercheurs qui étudient le Québec, notre mission est de favoriser la vitalité démocratique en produisant, en conservant, en valorisant et en diffusant de l'information et des connaissances faisant autorité auprès des parlementaires, de l'administration et de la société civile.

## Au Canada et dans le monde

Comme précédemment indiqué, les bibliothèques parlementaires jouent un rôle unique au sein de leurs juridictions respectives. En mai 2021, par l'intermédiaire de l'Association des bibliothèques parlementaires du Canada (ABPAC), nous avons sondé les bibliothèques afin de comprendre leurs pratiques en gouvernance de l'information. En mai 2023, nous avons réitéré cette l'exercice pour connaître les évolutions et nous avons également examiné certains parlements étrangers. Cette démarche a confirmé certaines de nos hypothèses sur le niveau de maturité de la gouvernance de l'information et les diverses approches dans les institutions parlementaires. De plus, dans un mandat connexe, nous avons étudié les données ouvertes au sein des assemblées législatives.

## Les constats

Quatre grands constats se sont dégagés de notre étalonnage. Ceux-ci ont orienté nos réflexions et notre positionnement.

1. La gouvernance d'information dans les parlements se colle souvent aux grandes orientations du gouvernement

Lors de nos échanges, nous avons constaté que l'Île-du-Prince-Édouard, l'Ontario, Terre-Neuve-et-Labrador et les

Territoires du Nord-Ouest suivent les politiques de gestion d'information de leur gouvernement respectif. Cela ne nous a pas surpris outre mesure, mais a renforcé l'importance dans notre démarche d'examiner les pratiques du gouvernement du Québec dans ce domaine.

2. La gouvernance d'information dans les parlements n'est pas toujours un document-cadre

Suite aux réponses que nous avons reçues, il est devenu évident que certains parlements disposent de nombreux encadrements qui abordent différents aspects de la gouvernance. C'est notamment le cas pour la Bibliothèque du Parlement, qui a développé différents documents d'encadrement, par exemple une procédure de conservation des documents de litige, une politique sur la gestion des archives, ainsi qu'une gouvernance relative à ses principaux systèmes d'information.

Ce constat s'applique également aux bibliothèques parlementaires de l'Ontario et de la Saskatchewan, où divers ensembles de politiques et directives régissent différentes facettes de la gestion de l'information.

En Écosse également, bien qu'il n'y ait pas de politique globale en matière de gouvernance de l'information, un *Information Management and Governance Office* supervise plusieurs politiques individuelles couvrant divers aspects tels que l'accès à l'information, la protection des données et la gestion des archives.<sup>1</sup>

3. La gouvernance d'information dans les parlements ne relève pas toujours de sa bibliothèque

La gestion des archives et la gestion documentaire ne relèvent pas toujours de la bibliothèque dans les Assemblées législatives. Au Québec, comme nous l'avons déjà mentionné, ces activités font partie des responsabilités de la Bibliothèque. Cette distinction explique certainement pourquoi nous avons eu un rôle central à jouer dans le projet de gouvernance d'information, mais également pourquoi la responsabilité n'incombe pas toujours à la bibliothèque en ce qui concerne le programme de gouvernance de l'information. Par exemple, à Terre-Neuve-et-Labrador, on retrouve un *Office of the Chief Information Officer*, qui est responsable du cadre de gestion de l'information pour l'ensemble des organismes publics, incluant l'Assemblée législative<sup>2</sup>. De même, bien que sa politique de gestion d'information<sup>3</sup> présente des liens étroits avec la gestion documentaire, celle-ci relève en Nouvelle-Écosse du *Nova Scotia Digital Service*, une entité extérieure à l'Assemblée

1. Pour consulter la liste de politiques publiées : <https://www.parliament.scot/about/how-parliament-works/parliament-policies>

2. Pour plus d'information : <https://www.gov.nl.ca/exec/ocio/im/policy-instruments/>

3. Pour plus d'information : <https://novascotia.ca/treasuryboard/manuals/PDF/300/30410-02.pdf>

législative. C'est également le cas au Royaume-Uni qui se distingue par ses politiques, et plus particulièrement par son poste de *Information Governance Officer*<sup>4</sup> sans que celui-ci ne soit rattaché à la bibliothèque.

4. En matière de valorisation d'information, plusieurs parlements se distinguent.

Un parlement ouvert joue un rôle fondamental dans un gouvernement participatif et responsable tout au long du processus législatif. L'accès à l'information législative et la mise en place de mécanismes de participation et de responsabilité du public sont essentiels pour établir une relation ouverte et de confiance avec la population. Par l'ouverture de leurs données, les parlements démontrent leur engagement envers la transparence. De plus, en valorisant leurs données, ils visent à produire des connaissances et des solutions nouvelles, tant au niveau individuel que collectif, en collaboration avec la société civile (ParlAmericas, 2020, p.48). Ce constat se confirme en observant les parlements qui rendent accessible des séries de données ouvertes<sup>5</sup>.

Notre recherche élargie à l'international a enrichi notre compréhension des pratiques en matière de gouvernance de l'information au sein des bibliothèques parlementaires canadiennes. Ces constats ont grandement contribué à renforcer notre réflexion sur le sujet.

### Que nous dit la littérature ?

En complément de notre étalonnage, nous avons procédé à une recherche dans la littérature scientifique. Bien que la littérature sur la gouvernance d'information soit relativement simple à repérer, il apparaît que la gouvernance de l'information dans les parlements est un sujet qui a peu, pour ne pas dire pas, été exploré. En effet, même dans des textes qui insistent sur la nécessité de la gouvernance informationnelle dans l'administration publique (Caron et al., 2020; Brown et Toze, 2017), on ne traite pas de son importance au sein de l'administration des parlements. Malgré tous nos efforts, nous avons dû nous résoudre à travailler littérature scientifique pour orienter nos travaux. Nous avons appuyé nos réflexions sur les huit principes énoncés par l'ARMA :

- Responsabilité
- Transparence
- Intégrité

4. Pour lequel nous avons repéré une offre d'emploi en 2021 : <https://housesofparliament.tal.net/vx/mobile-0/appcentre-HouseOfLords/brand-2/candidate/so/pm/6/pl/20/opp/2069-Information-Governance-Officer-Independent-Parliamentary-Standards-Authority/en-GB>

5. Pour la liste des pays dont le parlement dont la chambre publique des données ouvertes basé sur le sondage The state of open data in parliaments in 2022 : [https://docs.google.com/document/d/1T9NdM4q\\_Fbwio4dysSg\\_Nnm6QOxt2Gn4Zue6RfoxDO4/edit](https://docs.google.com/document/d/1T9NdM4q_Fbwio4dysSg_Nnm6QOxt2Gn4Zue6RfoxDO4/edit)

- Protection
- Conformité
- Disponibilité
- Conservation
- Élimination

ainsi que sur son modèle de maturité (ARMA).

Finalement, bien que l'Assemblée nationale ne soit pas assujettie aux différentes lois touchant la gestion de l'information, nous tentons toujours de nous inspirer des politiques et encadrements émis par le gouvernement. Nous avons donc effectué une recherche d'information en lien avec la gouvernance d'information au Québec. Sans être exhaustive, cette recherche nous a quand même permis d'ajouter à la liste de documents de référence de notre projet la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*<sup>6</sup> ainsi que le *Projet de loi no 95, Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement et d'autres dispositions législatives*<sup>7</sup> qui touchent des aspects essentiels de la gouvernance d'information. Nous avons également consulté différents documents émis par le Secrétariat du Conseil du trésor, tels que le *Cadre normatif de gestion des ressources informationnelles*<sup>8</sup>, la *Directive sur la sécurité de l'information gouvernementale*<sup>9</sup> et le *Cadre de référence gouvernemental en gestion intégrée des documents*<sup>10</sup> ainsi qu'un ensemble de cadres, politiques et directives provenant de différentes organisations.

Nous avons, au terme de cet étalonnage et de ces recherches, un corpus qui nous permettrait de nous assurer d'asseoir notre cadre de gouvernance de l'information sur les bonnes pratiques, tout en adaptant le contenu à la réalité unique de l'Assemblée nationale du Québec.

### Les enjeux informationnels

En plus de l'ensemble de nos recherches en lien avec la gouvernance de l'information dans les parlements, nous nous sommes intéressés aux enjeux informationnels, avec

6. Pour consulter la loi : <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/G-1.03>

7. Pour plus d'information : <https://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-95-42-1.html?appelant=MC>

8. Page Web consultée le 21 mai 2021. <https://www.tresor.gouv.qc.ca/ressources-informationnelles/cadre-de-reference-gouvernemental-en-gestion-integree-des-documents/>

9. Page Web consultée le 21 mai 2021. <https://www.tresor.gouv.qc.ca/ressources-informationnelles/securite-de-linformation/directive-sur-la-securite-de-linformation-gouvernementale/>

10. Page Web consultée le 21 mai 2021. <https://www.tresor.gouv.qc.ca/ressources-informationnelles/cadre-de-reference-gouvernemental-en-gestion-integree-des-documents/>

l'objectif de convaincre nos autorités que la gouvernance de l'information pouvait être une réponse à ceux-ci.

Ce n'est un secret pour personne que les enjeux informationnels actuels sont importants, et ce depuis de nombreuses années. Déjà en 2014, Caroline Sauvajol-Rialland affirmait : « Par sa surabondance, l'information pollue le travail des salariés et met en danger l'entreprise. Maîtriser sa circulation et son partage est un enjeu essentiel. » (Sauvajol-Rialland, 2014, p.2).

L'abondance de la littérature nous amène à nous concentrer ici sur la discussion qui a entouré les défis informationnels à l'Assemblée nationale. Pour ce faire, nous nous référons à trois documents internes intimement liés dans leurs contenus respectifs :

- la présentation du projet de gouvernance de l'information (Rodrigue, 2021);
- une note à l'intention du comité de gestion de l'Assemblée nationale dans le cadre de son exercice stratégique 2023-2027 (Houle, Rodrigue, 2022);
- une présentation faite au comité de gestion de l'Assemblée nationale lors d'une rencontre en lien avec la planification stratégique (Rodrigue, 2022).

Chacun de ces documents avait deux visées principales : tout d'abord, éduquer nos autorités à la réalité des défis informationnels, et ensuite les convaincre de doter l'Assemblée nationale d'un programme en gouvernance de l'information.

Notre discours tournait autour de six grands thèmes.

### 1. L'information, pilier de la démocratie

Au cœur de toute société démocratique réside un pilier : l'information. Celle-ci joue un rôle crucial dans le processus démocratique : une population informée est mieux à même de comprendre les enjeux politiques, économiques et sociaux qui façonnent leur quotidien. Elle peut ainsi exprimer ses opinions en connaissance de cause et participer activement aux débats publics. La disponibilité d'une information fiable, objective et accessible à toutes et tous est fondamentale pour garantir la transparence, l'égalité et la responsabilité (Rodrigue, 2022).

### 2. La dématérialisation de l'information

Avec l'avènement du numérique, la gestion de l'information connaît une révolution. La dématérialisation offre de nouvelles perspectives, mais pose également des défis. Il est essentiel de faire face à ces défis pour assurer une gestion efficace et sécurisée de l'information, notamment pour les institutions telles que l'Assemblée nationale. (Rodrigue, 2022).

### 3. L'accessibilité du patrimoine informationnel

La question de l'accessibilité à l'information est un défi inhérent de l'environnement numérique dans lequel évoluent les organisations. Cette notion se décline en différents aspects, dont la disponibilité, l'intelligibilité et la mobilité de l'information. En bref, l'information doit être disponible au bon endroit, au bon moment, et ce, pour la bonne personne. La ou le destinataire doit également être en mesure de comprendre le contenu et de pouvoir l'utiliser. (Houle, Rodrigue, 2022)

### 4. La désinformation

Par définition, les bibliothèques parlementaires sont les gardiennes de l'objectivité et de la vérité pour leurs clientes. Bien avant l'apparition dans les médias du concept de fausses nouvelles, elles combattaient la désinformation (Ménard, 2020).

Celle-ci, définie comme du contenu dépourvu de vérité, conçue pour tromper délibérément et induire en erreur le public (Fallis, 2015), a eu des implications majeures pour la société grâce à sa propagation sur les réseaux sociaux. Dans les sociétés démocratiques, les citoyennes et les citoyens participent aux débats publics et jouissent d'une pleine liberté d'expression. Pour faciliter ces droits, le public devrait avoir accès à des informations impartiales et fondées sur des faits.

Les bibliothèques parlementaires jouent un rôle crucial dans la lutte contre les fausses informations en fournissant une documentation de qualité et en répondant aux demandes d'information des parlementaires, les protégeant ainsi des dommages potentiels causés par les désinformations (Ménard, 2020).

### 5. La confidentialité

La gouvernance de l'information dans le contexte parlementaire soulève des questions concernant la classification des informations en tant que publiques ou privées.

Certains types d'informations, comme les renseignements personnels et les données relevant du privilège parlementaire, sont naturellement confidentiels. Toutefois, le patrimoine informationnel de l'Assemblée nationale du Québec regorge d'informations et de données qui présentent un intérêt pour le public. (Houle, Rodrigue, 2022).

### 6. Et enfin, la gouvernance de l'information

La gouvernance de l'information représente à la fois un enjeu et une solution pour l'Assemblée nationale et sa Bibliothèque. À l'instar de toutes les organisations qui doivent entreprendre des réflexions pour garantir la disponibilité de la bonne information, au bon moment, à la bonne personne et dans le bon format lors de leurs opérations.

Au sein de l'Assemblée nationale, plusieurs points de discussion en lien avec ces enjeux ont été abordés (Rodrigue, 2022):

- Comment assurer une gestion saine de l'information, tant interne qu'externe ?
- Comment maximiser l'utilisation de cette ressource organisationnelle ?
- Comment jouer un rôle de médiation entre savoir et pouvoir, ainsi qu'entre savoir et population, afin de garantir des décisions basées sur une information fiable, de favoriser la démocratie et de contrer, même partiellement, la qualité des informations disponibles dans nos domaines d'action ?
- Comment atteindre la population avec la bonne information
- Comment aider les parlementaires à naviguer dans cet univers de désinformation, de malinformation et de surinformation ?
- Comment assurer la préservation de la mémoire institutionnelle et le transfert des connaissances ?
- Comment développer une culture informationnelle axée sur le partage d'informations ?

La Bibliothèque a apporté une réponse claire à l'ensemble ces questions en proposant et en participant à la mise en place d'un cadre solide qui implique toutes les parties prenantes de l'organisation : gestion documentaire, affaires juridiques, sécurité de l'information, accès à l'information, communication, archives, technologies de l'information, gouvernance et audit interne... Aucun aspect d'une bonne gouvernance de l'information ne doit être négligé.

## Le cadre de gouvernance de l'information de l'Assemblée nationale

Pour l'Assemblée nationale du Québec, la gouvernance de l'information permet d'établir des principes généraux qui assurent la pérennité du patrimoine informationnel et la conservation de la mémoire institutionnelle à travers la transformation numérique de l'institution. Elle favorise une gestion plus efficiente des ressources informationnelles, facilitant ainsi l'accessibilité et la conservation de l'information. À terme, la gouvernance de l'information peut avoir une portée qui dépasse les murs de l'Assemblée. L'information, pilier de la démocratie, gagne à être diffusée à plus grande échelle afin de favoriser la transparence, la reddition de compte et la participation citoyenne (Rodrigue, 2022).

Au Québec comme ailleurs dans le monde, un changement de paradigme s'opère quant à ces pratiques. Une gouvernance concertée et intégrée est priorisée afin d'abattre les silos, de favoriser la collaboration et d'encourager la

transparence au sein des institutions publiques. (Houle, Rodrigue, 2022) Le désir de répondre à ces enjeux a permis à l'Assemblée de prendre une orientation claire quant au cadre de gouvernance à mettre en place : l'information en tant qu'actif stratégique. Cette décision a également justifié de concevoir le futur cadre de gouvernance de l'information comme un parapluie englobant les documents d'encadrement qui régissaient déjà certains aspects opérationnels de la gestion de ces actifs informationnels et dont la responsabilité est répartie entre différentes directions : bibliothèque, communications, gouvernance et audit interne, centre d'expertise numérique, pour n'en nommer que quelques-unes. En regroupant ces lignes directrices dans un cadre global, nous visons à harmoniser et renforcer la gestion de l'information au sein de notre institution.

## La naissance du projet

En raison de sa position centrale au cœur de l'information, la Bibliothèque a joué un rôle essentiel dans la naissance du projet de gouvernance de l'information à l'Assemblée nationale. Nous avons consacré beaucoup d'efforts, à éduquer et à convaincre nos autorités de la nécessité de ce cadre de gouvernance. Par le biais de rencontres et de présentations, la Bibliothèque a mis en avant l'importance d'établir des règles de gouvernance et de gestion pour les ressources informationnelles, applicables aux différentes directions de l'Assemblée nationale. L'objectif était de créer une gouvernance intégrée et concertée, basée sur la préoccupation de préservation de la pérennité du patrimoine numérique. De même, l'accent a été mis sur l'optimisation des pratiques en privilégiant le partage et la mise en commun du savoir-faire, de l'information, des infrastructures et des ressources. (Rodrigue, 2021)

C'est à l'automne 2021 que les autorités de l'Assemblée nationale ont donné leur aval au projet et mis en place un Comité directeur dédié à la gouvernance de l'information. Nous avons recommandé que la responsabilité de ce comité soit confiée à la Direction générale de l'information et de l'expérience visiteur en cohérence avec le principe de responsabilité énoncé par l'ARMA, en assurant que la gestion du programme de gouvernance de l'information soit confiée à un cadre supérieur faisant partie du comité de gestion de l'Assemblée nationale.

Le comité directeur est composé des gestionnaires des directions ayant un lien avec les différents aspects de la gestion d'information.<sup>11</sup>

11. Pour plus d'information sur le comité directeur: <https://www.assnat.qc.ca/fr/document/191543.html>

## 5 directions qui représentent les piliers de la gouvernance de l'information à l'Assemblée nationale



Ses principales responsabilités sont d'élaborer un programme de gouvernance de l'information, de définir ses grandes orientations et d'en assurer la diffusion auprès du personnel de l'Assemblée. Il est également chargé d'établir des mesures de conformité et de recommander au Comité de gestion de l'Assemblée nationale les grandes orientations en matière de gouvernance de l'information. De plus, le comité directeur est responsable de la création de groupes de travail pour mener à bien certains dossiers.

Lors de la première rencontre du comité directeur à l'hiver 2022, deux groupes de travail ont été formés : un groupe pour la rédaction du cadre de gouvernance de l'information et un groupe concernant les données ouvertes. Dans le cadre de cet article, nous nous concentrerons sur le travail du premier groupe.

### Le groupe de travail pour la rédaction du cadre de gouvernance de l'information

L'un des objectifs principaux de la rédaction du document était d'assurer la cohérence entre les politiques et les procédures de l'Assemblée nationale et de les orienter vers un objectif commun et cohérent, tout en clarifiant la vision de l'institution en matière de gestion de ses ressources informationnelles.

Un autre objectif important du cadre était de rendre l'information accessible à l'ensemble des utilisateurs et utilisatrices. En favorisant une culture de collaboration entre les différentes directions, le cadre encourage le partage de l'information. Il facilite également la diffusion de l'information au sein de l'institution, permettant ainsi à chacun de trouver plus facilement les informations dont il a besoin.

La coordination du groupe de travail multi directions pour la rédaction du cadre de gouvernance a été confiée à la Bibliothèque. Nos différentes expertises ont été mises à

profit au sein du comité, avec la participation d'une bibliothécaire et d'une analyste, en plus de la responsable de la gestion documentaire qui était responsable de la coordination. Cette approche multidisciplinaire a permis d'enrichir les réflexions et de garantir que le cadre de gouvernance de l'information prenne en compte les besoins et les perspectives de diverses parties prenantes au sein de l'Assemblée nationale. Le mandat du groupe était de proposer un cadre de gouvernance d'information qui définit cette gouvernance, établit les principes directeurs et énonce les orientations stratégiques (Assemblée nationale du Québec, 2022).

La rédaction du cadre de gouvernance de l'information a suivi une démarche structurée qui l'a d'abord amenée à utiliser les résultats de l'étalonnage et de la recherche d'information effectuée, et à se pencher sur différents cadres de gouvernance d'information, afin d'assurer un alignement avec les meilleures pratiques. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer le *Cadre de référence sur la gouvernance de l'information des Premières Nations au Québec*<sup>12</sup>, qui est rapidement apparu comme étant cohérent sur notre objectif, soit celui d'énoncer de grands principes directeurs plutôt que de proposer un document d'encadrement opérationnel.

La définition même de ce que représente la gouvernance de l'information étant au cœur de l'exercice, différentes définitions de la gouvernance de l'information ont également été étudiées. Cet exercice nous a permis de confirmer, que la confusion qui règne au sein de la littérature entre gouvernance d'information et gestion d'information (Caron, 2021) et de nous rattacher au principe voulant que la gouvernance d'information énonce de grands principes, en lien avec les objectifs organisationnels alors que la gestion d'information concerne l'opérationnalisation de ceux-ci, entre autres par des documents d'encadrement (Caron 2021).

12. Pour plus d'information, voir <https://files.cssspnql.com/index.php/s/ARdXSXWTgPZMSLT>

La définition présentée et retenue à l'Assemblée nationale est la suivante: «La gouvernance de l'information est un cadre de gestion des ressources informationnelles. Il assoit les responsabilités des différents intervenants à l'aide de principes généraux afin d'assurer une gestion efficace de l'information et d'en extraire le plein potentiel au bénéfice de l'organisation.» (Assemblée nationale, 2023)

La diversité des intervenants du groupe de travail a favorisé les échanges autour des principes fondamentaux pour le cadre de gouvernance de l'information. Des directions externes au groupe ont été consultées pour garantir une approche équilibrée et adaptée aux besoins de l'Assemblée nationale. Après analyses, consultations et débats, le cadre a été rédigé avec précision, en incluant la vision, les bénéfices, les objectifs, le champ d'application et les principes directeurs. Le document a été recommandé au Comité de gestion de l'Assemblée nationale et approuvée en mars 2023.

Par sa démarche, le groupe de travail a su définir un cadre de gouvernance de l'information solide, élaboré de manière collaborative, et en accord avec les besoins spécifiques de l'institution.

## Les grandes lignes du cadre de gouvernance de l'information de l'Assemblée nationale

C'est avec l'objectif de créer un référentiel commun qui permettra à l'ensemble de son personnel administratif de tirer pleinement parti du potentiel de l'information que l'Assemblée nationale s'est engagée à mettre en place un cadre de gouvernance de l'information. Les fondements du cadre se trouvent dans la préoccupation d'assurer la

pérennité du patrimoine informationnel de l'institution. Il vise les objectifs suivants

- Valoriser l'adoption de saines pratiques de gouvernance de l'information et sensibiliser le personnel de l'Assemblée à l'importance de se doter de normes de références communes.
- Faire rayonner les ressources informationnelles de l'Assemblée nationale tout en favorisant la transparence en matière de gestion de l'information.
- Favoriser une gestion efficace et diligente de l'information, tout au long de son cycle de vie, à l'aide de normes, de pratiques et de procédures communes.
- Responsabiliser les membres du personnel de l'Assemblée nationale afin d'assurer une saine gouvernance de l'information et l'imputabilité.
- Adopter une approche de diffusion par défaut de l'information dans le respect de la confidentialité de l'information, de la cybersécurité et du privilège parlementaire.

(Assemblée nationale du Québec, 2023)

## Les principes directeurs

Notre Cadre s'applique aux données et aux connaissances détenues ou reçues par l'Assemblée nationale. Plus spécifiquement cela comprend les informations personnelles, administratives et législatives, tels les projets de loi ainsi que les informations liées aux travaux parlementaires (dossier de la séance, feuilleton et préavis, documents liés aux commissions parlementaires, etc.). Il se décline en 7 principes directeurs qui convergent vers un but commun : pérenniser et valoriser l'information de l'Assemblée nationale.<sup>13</sup>

## Le cadre de gouvernance de l'information c'est ?

**7 principes directeurs** qui servent de repère pour orienter nos actions en matière de gestion des ressources informationnelles

Protection, valorisation et pérennisation du patrimoine informationnel

Transparence et circulation d'information d'intérêt public

Diffusion par défaut

Mobilité, traçabilité, accessibilité et intelligibilité de l'information, dès sa conception

Collaboration entre les parties prenantes

Partage des responsabilités

Sécurité de l'information

13. Pour plus d'information sur chacun : <https://www.assnat.qc.ca/fr/document/191543.html>

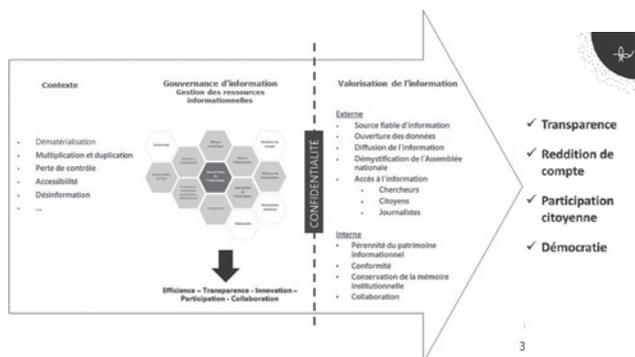
## Défis et applications

### Principal défi rencontré

La gouvernance de l'information si elle est un concept établi dans le domaine des sciences de l'information (et ce, malgré les différentes définitions qu'on peut en trouver) peut parfois sembler complexe pour une utilisation dans les activités courantes d'une institution. Il n'est pas toujours facile de saisir pleinement son application pratique.

Au sein de l'Assemblée nationale, tous étaient en accord dès le départ concernant les vertus du concept de gouvernance de l'information, qui permettrait de développer une culture informationnelle solide. Cependant, une question récurrente revenait lors de chaque présentation : comment ce cadre s'appliquerait-il concrètement au quotidien du personnel ? Les gestionnaires souhaitaient des exemples tangibles pour mieux expliquer l'application de cette gouvernance dans le travail quotidien.

En collaboration avec la Direction des communications, nous avons entrepris une réflexion afin de simplifier le texte du cadre de gouvernance et à le présenter de manière concise sur une page. Différents documents sont nés de cette réflexion et des exemples ont été intégrés dans notre discours. À titre d'exemple, cette synthèse, utilisée lors de différentes présentations a trouvé écho auprès des auditeurs.



Grâce à cette approche, nous espérons rendre le concept de gouvernance de l'information plus accessible à l'ensemble du personnel, facilitant ainsi l'adhésion et la compréhension des pratiques à adopter dans le cadre de la gouvernance de l'information. Cela vise également à renforcer la culture informationnelle au sein de l'institution en montrant comment ces principes peuvent être appliqués dans la réalité quotidienne.

### Quels avantages pour l'Assemblée nationale et pour la Bibliothèque ?

Grâce à son programme de gouvernance, l'Assemblée nationale et sa Bibliothèque peuvent mieux répondre aux défis

informationnels et favoriser une prise de décision éclairée basée sur de l'information de qualité. Cette approche contribue à promouvoir la démocratie en assurant un accès équitable à une information fiable pour tous les acteurs impliqués. La valorisation de la mémoire institutionnelle et le partage des connaissances permettent également de bâtir une culture organisationnelle tournée vers l'efficacité et l'ouverture.

En mettant en œuvre ce cadre, l'Assemblée nationale bénéficie d'une meilleure efficacité organisationnelle. Les politiques et procédures de gestion de l'information harmonisées permettent une circulation fluide des données entre les différentes directions, réduisant les duplications et les erreurs. Cela facilite l'accès à l'information pertinente au bon moment. Les documents d'encadrement qui seront élaborés dans le futur devront respecter les sept principes directeurs. La transparence est également renforcée par la gouvernance de l'information, permettant un accès équitable à l'information pour tous les utilisateurs de l'Assemblée nationale. La population peut ainsi avoir un meilleur accès à l'information d'intérêt public, renforçant la reddition de comptes et la confiance envers l'institution. De plus, en faisant la promotion de la collaboration, la gouvernance de l'information encourage les échanges d'informations entre les différentes directions de l'institution. Cela favorise la coopération et la coordination entre les équipes, améliorant ainsi la productivité et la qualité du travail accompli.

C'est dans la planification stratégique 2023-2027<sup>14</sup> de l'Assemblée nationale que l'ont saisi toute l'importance de l'exercice et ses retombées. On y retrouve par exemple des objectifs liés à la participation citoyenne, à la valorisation et la diffusion d'information, à la transformation numérique, à la culture de la connaissance (Assemblée nationale, 2023, p.17, 18, 23, 24, 35). Le tout en lien direct avec les principes directeurs énoncés dans le Cadre de gouvernance de l'information.

Du côté de la Direction de la Bibliothèque, chacune des quatre équipes trouve sa place au sein de cette culture informationnelle dont le Cadre fait la promotion. Grâce à son leadership, la Bibliothèque a consolidé sa position au cœur de l'information dans l'institution.

## Conclusion

L'adoption d'un Cadre de gouvernance de l'information par l'Assemblée nationale est selon nous un geste fort qui démontre qu'elle considère son information comme un actif stratégique. Les parlements sont des institutions qui dépendent d'un flux constant d'informations pour prendre

14. Pour consulter le Plan stratégique de l'administration de l'Assemblée nationale : <https://www.assnat.qc.ca/fr/publications/fiche-plan-strategique.html>

des décisions éclairées, légiférer et rendre des comptes à la population. La gouvernance de l'information se révèle donc un outil indispensable pour assurer une gestion optimale de cette ressource vitale.

Cet article nous a ainsi permis de mieux cerner l'importance capitale de la gouvernance de l'information dans les assemblées législatives, en abordant le cas de l'Assemblée nationale du Québec. Notre cadre vise à établir des normes élevées en matière de gestion de l'information au sein de notre institution.

Il demeure toutefois essentiel de rester conscient que la gouvernance de l'information est un processus en constante évolution, appelé à s'adapter aux nouvelles réalités technologiques et aux besoins. La collaboration, la transparence et l'engagement de toutes les parties prenantes sont cruciaux pour la réussite de la mise en œuvre de ce cadre de gouvernance, comme en témoignent d'ailleurs les deux nouveaux groupes de travail mis sur pied à l'été 2023 par le Comité

directeur de la gouvernance de l'information. L'un d'eux s'intéressera à différentes questions opérationnelles liées à la gestion documentaire et devra proposer des pistes de solutions en lien avec les grands principes et politiques en vigueur. Le deuxième groupe est chargé d'étudier et d'évaluer les implications de l'intégration de l'intelligence artificielle dans l'environnement de l'Assemblée nationale, ainsi que de fournir des orientations et des recommandations pour une utilisation responsable et éthique.

Nous sommes convaincus de l'importance de la gouvernance de l'information dans les parlements. En s'inspirant des meilleures pratiques, les assemblées législatives pourront améliorer leur efficacité, leur responsabilité et leur légitimité aux yeux de la société civile. L'avenir de la gouvernance de l'information dans ces institutions dépend de ceux qui ont le pouvoir de façonner leur fonctionnement, et il incombe à chacun de saisir cette opportunité pour promouvoir une démocratie moderne et transparente.

---

## SOURCES CONSULTÉES

- ARMA, ARMA internationales information Governance Maturity Model, repéré l'adresse url [www.arma.org/page/PrinciplesMaturityModel](http://www.arma.org/page/PrinciplesMaturityModel)
- ARMA, The Principles, repéré à l'adresse url [www.arma.org/page/principles](http://www.arma.org/page/principles)
- Assemblée nationale du Québec (2022). Mandat du Groupe de travail : Cadre de gouvernance. Document interne
- Assemblée nationale du Québec (2023). Cadre de gouvernance de l'information. URL à venir
- Assemblée nationale du Québec (2023). *Plan stratégique de l'administration de l'Assemblée nationale du Québec 2023-2027*, repéré à l'adresse url [www.assnat.qc.ca/fr/document/188319.html](http://www.assnat.qc.ca/fr/document/188319.html)
- Bibliothèque de l'Assemblée nationale, *Histoire*, repéré à l'adresse url [www.bibliotheque.assnat.qc.ca/fr/a-propos/552-histoire](http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/fr/a-propos/552-histoire)
- Brown, D. C. G., Toze, S. « Information Governance in Digitized Public Administration : Digitized Public Administration. *Canadian Public Administration*, 60(4) : 581-604. doi : <https://doi.org/10.1111/capa.12227>
- Caron, Daniel J., Bherer, Harold et Bernardi, Sara. La gouvernance informationnelle au sein de l'administration publique. Gatineau : Chaire de recherche en exploitation des ressources informationnelles, ENAP, 2020, 50 p. <http://archives.enap.ca/bibliotheques/2020/10/1201345813.pdf>
- Caron, Daniel J. Écosystème de la transformation de l'administration publique vers le numérique. Québec : Presses de l'Université du Québec, 2021, p. 120.
- Fallis, D. (2015). What Is Disinformation? *Library Trends*, 63(3) : 401-426. doi:10.1353/lib.2015.0014
- Houle, A. Rodrigue, J. (2022). Les enjeux stratégiques de la gouvernance de l'information. Note interne de l'Assemblée nationale.
- Ménard, C. (2020). Parliamentary Libraries, Trusted Allies in the Fight Against Fake News. *Canadian Parliamentary Review- La Revue Parlementaire Canadienne*. Repéré à l'adresse url [www.revparlcan.ca/en/parliamentary-libraries-trusted-allies-in-the-fight-against-fake-news/](http://www.revparlcan.ca/en/parliamentary-libraries-trusted-allies-in-the-fight-against-fake-news/)
- ParlAmericas. (2020) Trousse d'outils pour la transparence législative. Repéré à l'adresse url [www.parlamerica.org/uploads/documents/Transparency\\_Access\\_FRE.pdf](http://www.parlamerica.org/uploads/documents/Transparency_Access_FRE.pdf)
- Rodrigue, J. (2021). La gouvernance de l'information. Concepts et principes. Communication présentée au Comité de gestion de l'Assemblée nationale du Québec. Document interne
- Rodrigue, J. (2022). Les défis informationnels. Communication présentée au Comité de gestion de l'Assemblée nationale du Québec. Document interne
- Sauvajol-Rialland, C. (2014). Infobésité, gros risques et vrais remèdes. *L'Expansion Management Review*, vol. 1(152) : 110-118.

**Carolynne MÉNARD** est détentrice d'un baccalauréat spécialisé en histoire de l'Université de Montréal, d'une maîtrise en histoire de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et d'une maîtrise en sciences de l'information de l'Université McGill. Elle travaille depuis 2014 à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, où elle a notamment contribué à l'implantation d'un système de gestion des demandes de référence, géré la conception d'outils de recherche, organisé et animé des événements culturels et réalisé des expositions. Elle y occupe depuis l'automne 2022 le poste de Cheffe du Service de l'information.

**Alieda BLANDFORD** travaille comme bibliothécaire de référence pour l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique.

**Mirabelle BOILY-BERNAL** est titulaire d'une maîtrise en sciences de l'information de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal. Elle est bibliothécaire de référence à la Bibliothèque de l'Assemblée législative du Manitoba depuis 2020.

**François CÔTÉ** est directeur des Services de haute direction à la Bibliothèque du Parlement depuis 2013. À ce titre, il fournit un soutien stratégique et une analyse des enjeux à la bibliothécaire parlementaire afin de faciliter la planification et la gestion efficaces de la Bibliothèque. Il est également responsable des programmes et des activités de sensibilisation ciblant les parlementaires, comme les activités d'orientation et le Programme des ambassadeurs de bibliothèque, ainsi que du Programme du (de la) poète officiel(le) du Parlement. François travaille à la Bibliothèque depuis 2001, année où il a débuté comme analyste spécialisé en sciences et technologies. De 2011 à 2013, il a géré le programme de publications de recherche de la Bibliothèque. François est titulaire d'un doctorat en biologie végétale de l'Université Laval.

**Kathleen GAUDET** est bibliothécaire responsable des communautés et de la formation continue à la Bibliothèque de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick et chef des services de référence. Résidente de Fredericton depuis toujours, elle travaille à la Bibliothèque de l'Assemblée législative depuis 1999.

**Michelle GIESE** est bibliothécaire de référence responsable des ressources électroniques à la Bibliothèque de l'Assemblée législative de la Saskatchewan.

**Andrea HYDE** est spécialiste de l'information et responsable des services à la clientèle à la Bibliothèque législative de Terre-Neuve-et-Labrador.

**Ryan REDDIN** est Directeur de la recherche parlementaire à la Bibliothèque de l'Assemblée législative de l'Île-du-Prince-Édouard.

**Erica SMITH** est responsable des services de référence à l'Assemblée législative de l'Ontario. Elle a récemment fait des présentations à la conférence de l'Association canadienne des bibliothèques de droit, à la Journée d'information gouvernementale de l'Est et à la super conférence de l'Association des bibliothèques de l'Ontario.

Détentrice d'une maîtrise en Sciences de l'information décernée par l'EBSI en 2006, **Andréa PELLETIER** s'intéresse entre autres au travail d'indexation, auquel elle a pu s'adonner dans des milieux variés. Elle a œuvré pendant huit ans à titre de médiathécaire au service Documentation et archives de la Société Radio-Canada. Elle a également été responsable, en 2016-2017, du site web dédié à la littérature jeunesse Ricochet-jeunes.org, au sein de l'Institut suisse Jeunesse et Médias. Depuis 2023, elle est bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec.

Bibliothécaire diplômée de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) depuis 2011, **Véronique CORMIER** a d'abord obtenu une maîtrise en archéologie. De 2011 à 2019, elle a occupé un poste de médiathécaire à la Société Radio-Canada, à Montréal et Québec. Elle a ensuite fait son entrée à l'Assemblée nationale en tant que bibliothécaire, où elle était affectée à l'indexation du Journal des débats. Depuis le début de l'année 2023, elle est cheffe de l'Équipe du développement des collections et du traitement documentaire à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

**Simon MAYER** est détenteur d'une maîtrise en sciences de l'information de l'Université de Montréal. Il travaille depuis 2018 comme bibliothécaire de référence à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec. Il a auparavant travaillé (2010-2018) au sein de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), où il a agi à titre de bibliothécaire de référence. Il s'y est notamment occupé du développement et de la diffusion des collections numériques patrimoniales.

**Julie RODRIGUE** a étudié à l'Université de Montréal, où elle a obtenu une maîtrise en histoire et une maîtrise en sciences de l'information. Elle a poursuivi ses études à l'Université Laval où elle a obtenu une maîtrise en administration des affaires. Elle travaille dans le domaine des bibliothèques et des sciences de l'information depuis le début des années 2000, ayant occupé divers postes en analyse, recherche, traitement et gestion de documents. Elle a travaillé à la Caisse de dépôt et placement du Québec, à la Bibliothèque de Saint-Laurent et, plus récemment, en tant que directrice principale produits et opérations chez De Marque, une entreprise spécialisée dans la distribution de contenus culturels numériques. Depuis septembre 2020, elle occupe le poste de directrice de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec.





